

Les fouilles archéologiques à l'église Notre-Dame de Tours FR

Autor(en): **Stöckli, Werner**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history**

Band (Jahr): **35 (1978)**

Heft 2

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-166975>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les fouilles archéologiques à l'église Notre-Dame de Tours FR

par WERNER STÖCKLI

INTRODUCTION

L'église de Tours, relevant de la paroisse de Montagny-les-Monts FR, a été restaurée en 1973–1975*. En raison des transformations prévues dans le chœur, le conservateur des monuments historiques du canton de Fribourg, M. Etienne Chatton, a demandé à l'archéologue cantonale, Mlle Hanni Schwab, d'effectuer des sondages. C'est ainsi que les fondations d'une abside ont été dégagées. L'importance de cette découverte a provoqué l'intervention de la Commission fédérale des monuments historiques, et son expert pour l'archéologie médiévale, le professeur Hans Rudolf Sennhauser, s'est prononcé en faveur d'une fouille en surface partielle.

La suite des investigations, réparties sur six campagnes, a été réalisée du 20 février au 24 juin 1974, sous la direction de l'auteur de ces lignes et sous la surveillance du professeur Sennhauser qui a visité le chantier à quatre reprises. Le présent rapport, signalant les découvertes archéologiques, sera complété par une étude des monnaies retrouvées lors des fouilles, étude rédigée par M^e Colin Martin de Lausanne.

I. NOTICES HISTORIQUES

La *carte archéologique du Canton de Fribourg*¹ ne cite aucune trouvaille archéologique à Tours ou à proximité de ce lieu-dit.

La première mention de Tours remonte à l'année 1166, quand l'évêque Landri de Durnes confirma des donations faites par son prédécesseur, saint Amédée (1145–1159), entre autres celles de l'église de Tours et de la chapelle de Montagny, au prieuré de Saint-Maire à Lausanne². Les donations d'Amédée reçurent l'approbation du pape Lucius III en 1182³.

Dans le pouillé du cartulaire de Lausanne (1228), l'église de Tours figure parmi les paroissiales du décanat d'Avenches⁴, sous le vocable de Notre-Dame (B.V. Mariae)⁵.

En 1294, on connaît un curé de «Tors»: Jean Raslet (Raclet, Raselet?)⁶. Lors de la «visite» de l'église, le

* Les résultats provisoires des fouilles archéologiques dans l'église de Tours ont été publiés par Mgr Othmar Perler, professeur d'archéologie chrétienne à l'Université de Fribourg. (OTHMAR PERLER, *L'église de Notre-Dame de Tours*, dans: *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, tome 69 (1975), III–IV, pp. 209–236.)

mardi 23 février 1417, on exige la construction d'une sacristie⁷.

La visite de 1453 fournit davantage d'informations: la sacristie était apparemment construite, mais ne donnait pas satisfaction aux visiteurs épiscopaux, un autel dédié à Saint-Maire n'était ni consacré ni doté, et la cure était inhabitable⁸. Le procès-verbal de cette visite nous apprend en outre que la chapelle de Montagny possédait cinq autels⁹, prouvant son importance, bien que l'église de Tours restât paroissiale et que le village de Montagny fût plus considérable que Tours. Tours semble avoir été déjà très tôt un lieu de pèlerinage fréquenté par des foules. Au 15^e siècle «l'Etat y envoyait des huissiers pour y maintenir l'ordre. Messieurs du Conseil se rendaient quelques fois en pèlerinage à Tours; en 1504 ils se font accompagner par le lieutenant de Montagny»¹⁰. «L'Etat donna toutes les tuiles nécessaires»¹¹, lors des travaux en 1508.

Au début du 16^e siècle, des litiges opposèrent les seigneurs de Montagny à la ville de Payerne au sujet de la perception des dîmes et des amendes. Pour mettre un terme à ces querelles, les villes de Payerne et de Fribourg, qui étaient d'ailleurs liées par un traité de combourgeoisie, durent signer un accord en 1509¹². Aux termes de cet accord, Payerne cédait Tours à Fribourg et recevait en contrepartie des terres dans le village de Corcelles.

Ainsi, dès 1509, donc bien avant la Réforme, Tours devint une enclave fribourgeoise sur territoire payernois, jusqu'en 1808, date de la séparation des communes de Payerne et de Corcelles¹³.

L'arc de la porte d'accès à la cave de la cure porte la date inscrite de 1662. La cure existait donc déjà depuis longtemps lorsque, en 1698, un premier plan cadastral¹⁴ fut levé.

L'église actuelle a été construite entre 1778 et 1781. Trois documents permettent cette conclusion:

- 1^o Le plan cadastral de 1778¹⁵ qui relève encore l'ancienne église;
- 2^o le procès-verbal de la consécration par l'évêque Joseph Nicolaus de Montenach du 20 août 1781¹⁶;
- 3^o l'inscription sur une dalle en molasse incorporée à la façade sud de l'église actuelle, portant la date de 1780.

Tours servit de cure au chef spirituel de la paroisse de Montagny-les-Monts, jusqu'en 1914. Depuis ce temps, Tours est devenu chapellenie et un lieu de pèlerinage de plus en plus fréquenté.

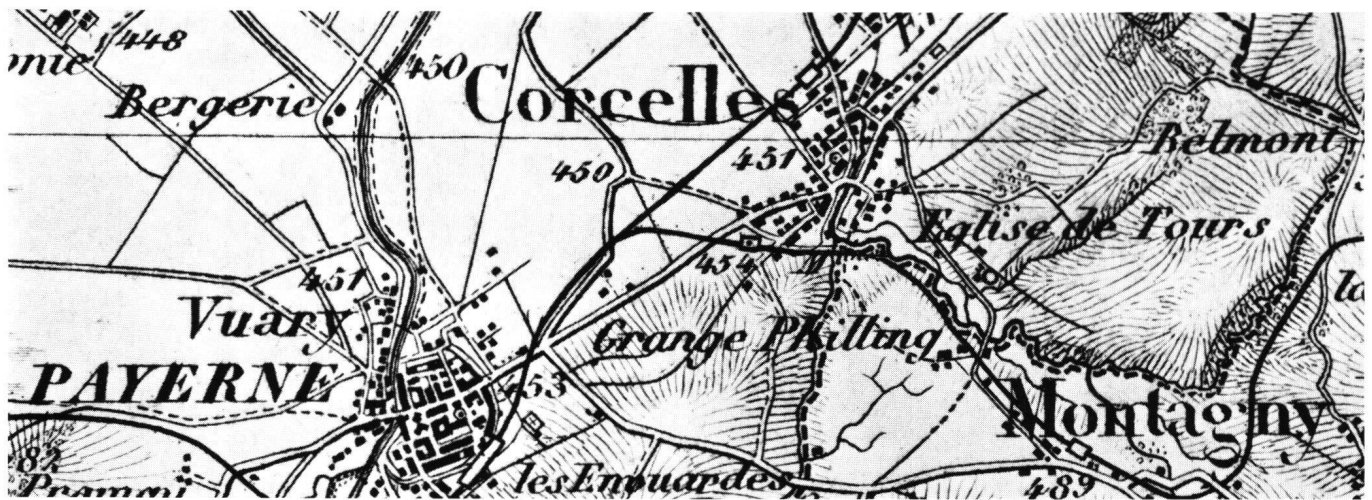


Fig. 1 La situation de Tours selon la carte topographique du général G.H. Dufour

En 1952, le Foyer d'action catholique, lieu de rencontre et de retraite, a été construit à côté de l'église. En 1963, un grand abri, pouvant contenir 500 personnes, fut également édifié. Ce dernier accueille les malades lors des pèlerinages organisés à leur intention.

II. SITUATION (fig. 1)

Tours est une minuscule enclave fribourgeoise sur territoire vaudois (commune de Corcelles-près-Payerne), mesurant 6197 m² et faisant partie de la commune de Montagny-les-Monts.

L'église de Tours se situe sur un tertre qui s'élève sur la rive droite de l'Arbogne, à proximité de la route menant de Corcelles à Cousset (coordonnées de la topographie fédérale 564 350/186 275; altitude: 476 m sur mer). Trois bâtiments occupent actuellement le territoire de Tours, dont un abri pour les pèlerins, un foyer pour retraites et l'église avec son annexe occidentale: la cure (fig. 3). Un petit cimetière est aménagé au sud de l'église. L'axe longitudinal (ouest-est) de l'église dévie de 73,3° par rapport au nord du système de coordonnées fédérales.

Trois plans cadastraux éclairent la situation du 17^e au 19^e siècle. Le cadastre de 1698¹⁴, premier document graphique de Tours, montre très schématiquement la situation de l'église et, au nord-est de celle-ci, la « maison de la cure ». Les plans du territoire de Corcelles de 1778¹⁷ (fig. 2) indiquent d'une manière précise la situation de l'église romane avec abside et sacristie au nord ainsi que la cure à l'ouest. A l'emplacement de l'ancienne « maison de la cure » on a tracé une maison avec l'inscription « écurie et grange », et au sud de celle-ci se trouve un puits.

Le plan cadastral de 1861¹⁸ reflète la situation de l'église et du cimetière actuels, mais avec l'ancienne « grange et écurie » ainsi qu'une « tour et assot » au nord-ouest de la cure.

III. LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES¹⁹

L'auteur de ces lignes a été chargé de la direction d'une fouille archéologique après que les sondages dans le chœur aient abouti au dégagement de la moitié d'une abside et d'un sarcophage du haut Moyen Age.

Au cours d'une deuxième campagne, le chœur a été fouillé et un sondage le long du couloir central a été pratiqué. Une troisième campagne a eu pour but de dégager la partie orientale de la nef, plus précisément une bande large de 2,50 m sur toute la largeur de l'église, à l'ouest de l'arc triomphal; il a fallu également entreprendre deux sondages à l'extérieur. La quatrième étape s'est occupée de la partie centrale de la nef (fig. 4). La



Fig. 2 Extrait du plan cadastral de 1778 (ACV)



Fig. 3 L'église de Tours et la cure, vue vers le nord-ouest



Fig. 4 Vue générale des fouilles vers l'est

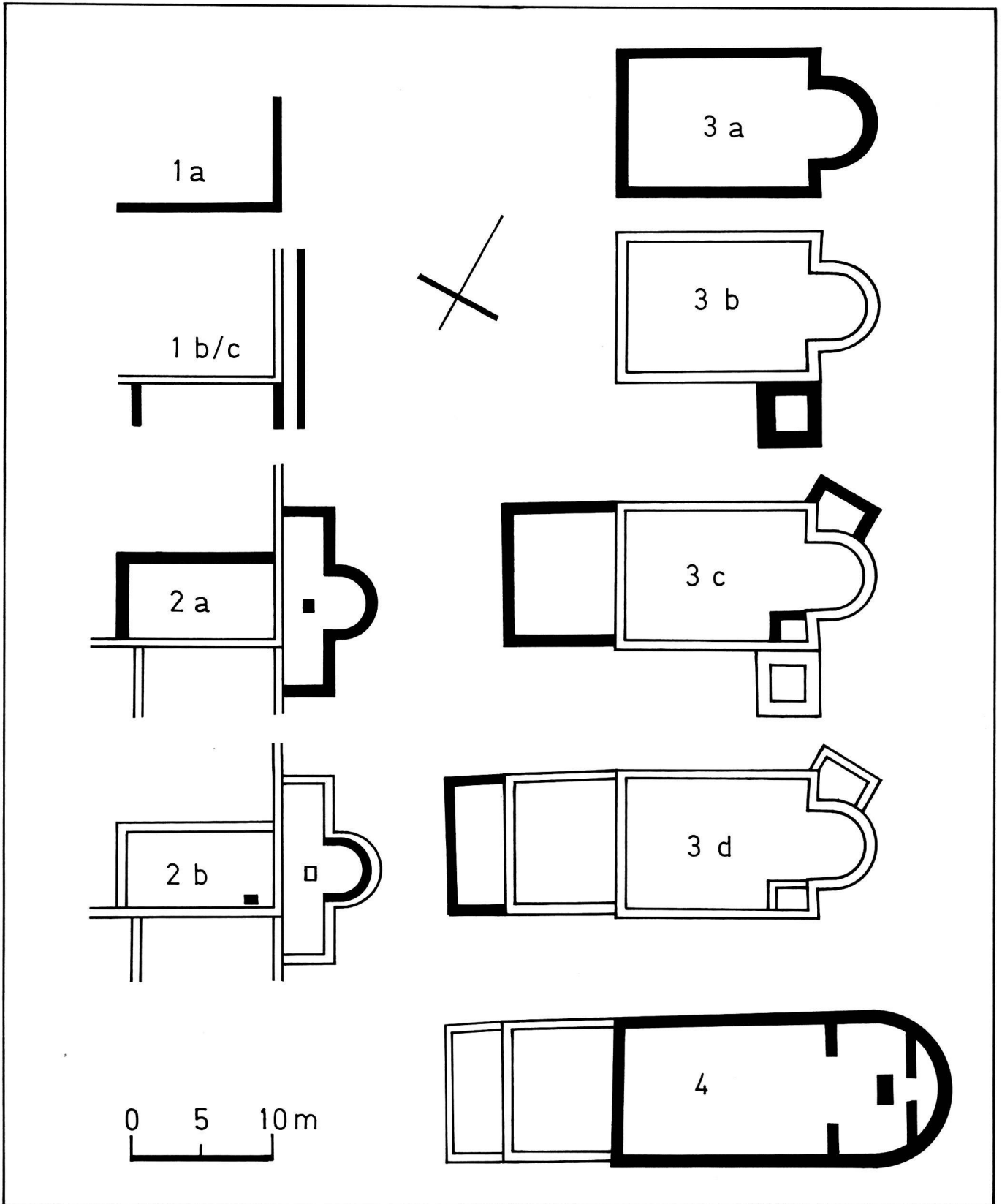


Fig. 5 Schéma du développement des constructions à Tours, depuis la villa romaine jusqu'à l'église de 1778-1781. 1° villa romaine, 2° église primitive, 3° église romane, 4° église de 1778-1781. Echelle 1:400

fouille en profondeur, jusqu'à la terre vierge, a été l'objectif de la cinquième campagne, et, finalement un sondage a été pratiqué à l'angle sud-ouest de la nef (sixième campagne).

De la deuxième à la sixième campagne, les fouilles ont été dirigées par M. Jachen Sarott de Moudon. Pour l'établissement des plans, il a été secondé par Nott Caviezel, Marianne Duttweiler, Olivier Feihl, Jean-Paul Pfefferlé, Catherine Vonlanthen et Franz Wadsack. Tous les vestiges archéologiques ont été relevés à l'échelle 1:20. La documentation photographique, comprenant une cinquantaine de prises de vues sur des clichés (4 sur 5"), a été établie par Suzanne et Daniel Fibbi-Aeppli de Denezey.

IV. LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Les fouilles entreprises, après la découverte des fondations d'une abside, ont porté sur l'église relative à ces vestiges, précédant la construction actuelle. Le bâtiment plus ancien repéré à cette occasion, sans doute un bâtiment romain, n'a été exploré que dans le cadre défini par l'objectif de notre mandat.

Il est justifié d'affirmer que l'implantation de la construction romaine, aussi mal connue soit-elle, ait été déterminante pour toutes les constructions successives, y compris le bâtiment actuel, qui maintenaient l'orientation du premier édifice (fig. 5).

1. Le bâtiment romain (fig. 6)

Aucun vestige antérieur aux bâtiments romains n'a été relevé. Les structures et couches d'époque romaine dégagées lors des fouilles en 1974 peuvent être attribuées à deux ou trois étapes de construction.

- a) Deux murs implantés à la perpendiculaire l'un de l'autre, formant angle à leurs extrémités respectives sud et est, sont parallèles aux axes de l'église actuelle. Ces premiers murs ont 0,70 à 0,80 m de large. Le mur axé nord-sud mesure au minimum 10,50 m, l'autre, axé est-ouest, 11,00 m. La semelle des deux murs est posée sur la terre vierge et ses niveaux rendent compte de l'inclinaison naturelle du terrain qui descend du nord-est vers le sud-ouest (le niveau de la semelle au nord = +2,25 m, à l'angle = +2,13 m, à l'ouest = +1,57 m). Les deux murs sont conservés seulement en

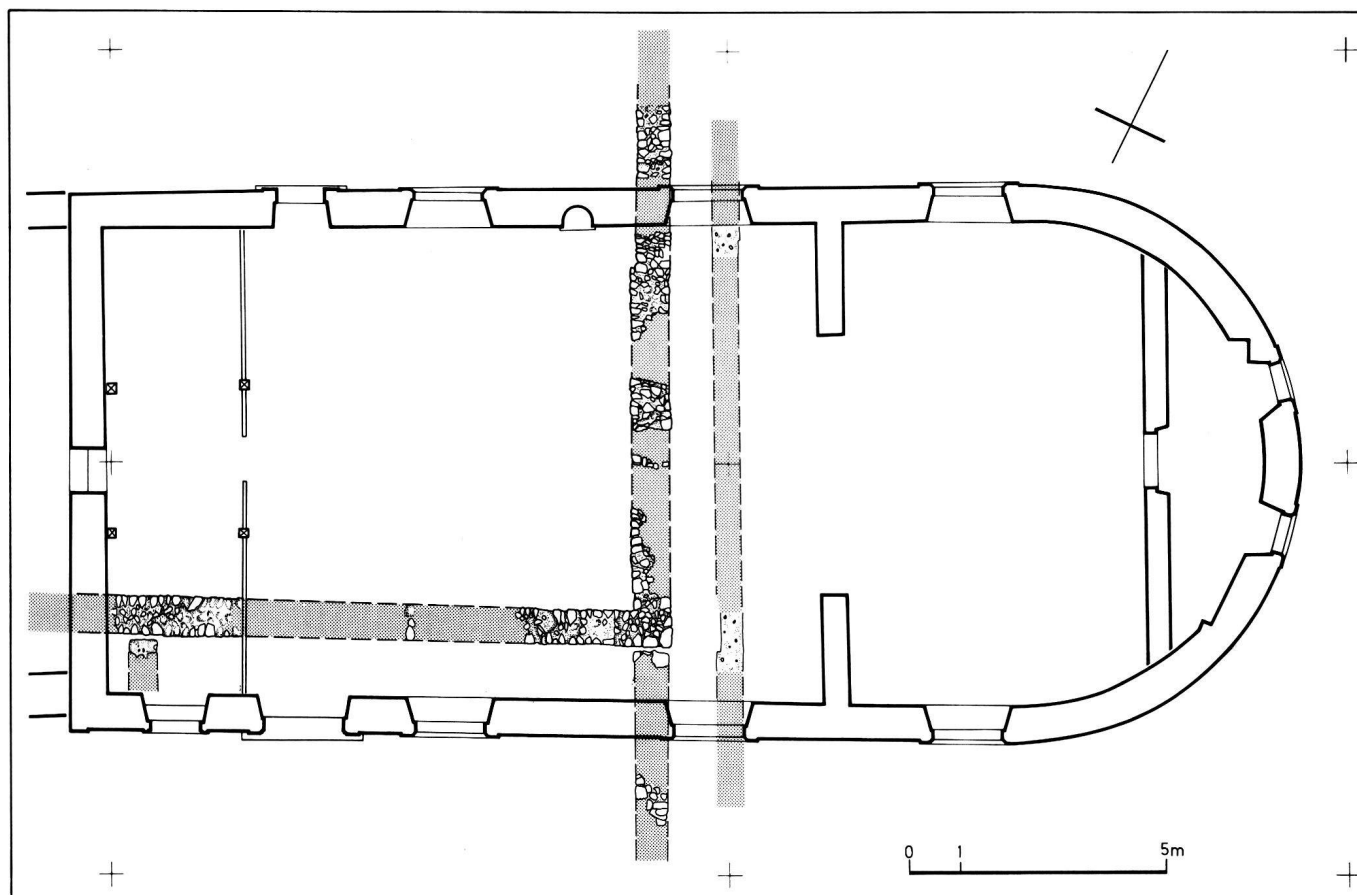


Fig. 6 Les vestiges archéologiques de la villa romaine à l'église de Tours, en trame la reconstitution. Echelle 1:150

fondation, et sur une à quatre assises. En outre, ces fondements ont été considérablement mutilés par les fosses des sépultures ultérieures. Des galets mesurant jusqu'à 0,15 m de long et des pierres cassées jusqu'à 0,40 m, sont rangés en assises horizontales. Le mortier, composé de sable fin, de gravier de 3 à 30 mm et de déchets provenant de la fabrication de tuiles romaines, est lié avec peu de chaux (fig. 11).

Les deux murs forment l'angle sud-est d'un grand bâtiment de destination inconnue, mais qui faisait probablement partie d'une villa romaine.

- b) Les traces d'un mur d'une épaisseur de 0,50 m seulement ont été repérées à 0,80 m à l'est du mur situé nord-sud, décrit sous a).

Le parallélisme de ces deux murs permet de déduire quelque relation entre eux, mais non d'en établir une chronologie relative. Il est possible que le mur dont nous avons trouvé des traces ait servi d'appui à une annexe du grand bâtiment.

- c) Deux murs, mesurant chacun 0,60 m d'épaisseur, sont appuyés contre le mur sud du grand bâtiment décrit sous a).

L'un des deux murs rejoint le grand bâtiment à son angle sud-est, l'autre à 9,30 m à l'ouest du premier

mur. Ils ont été dégagés sur une longueur, respectivement de 3,30 m et 0,40 m. Leurs semelles se situent à peu près 0,10 m au-dessus de celles du grand bâtiment. Structures et mortiers de ces deux murs sont semblables aux murs décrits sous a). Les deux murs avaient trait à une annexe au sud du grand bâtiment romain.

Les structures a), b) et c) appartiennent vraisemblablement à une villa romaine, insoupçonnée jusqu'ici. La superficie de cette villa est difficile à déterminer. A en juger d'après la topographie du site, on peut supposer que nous avons dégagé des structures sises à l'extrémité méridionale de la villa et qu'elle a été implantée en majeure partie du côté nord de l'église actuelle.

En l'absence de tout matériel archéologique, faute de céramique notamment, une datation précise de la villa qui n'est encore que très partiellement connue apparaît difficile voire impossible.

2. L'église du haut Moyen Age

a) La première église (fig. 7)

Il est évident que le grand bâtiment romain existait encore – du moins en partie – quand la construction de la

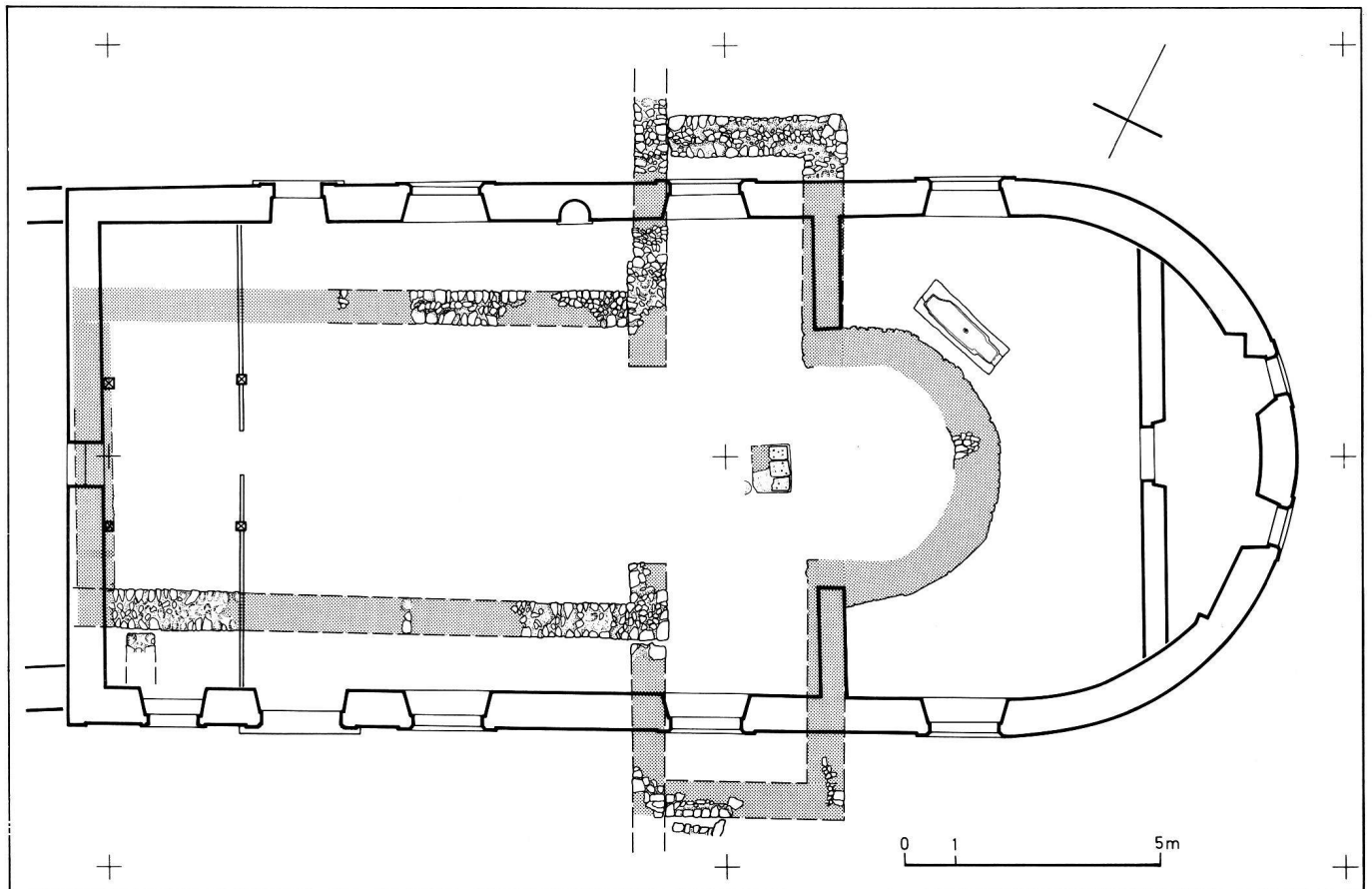
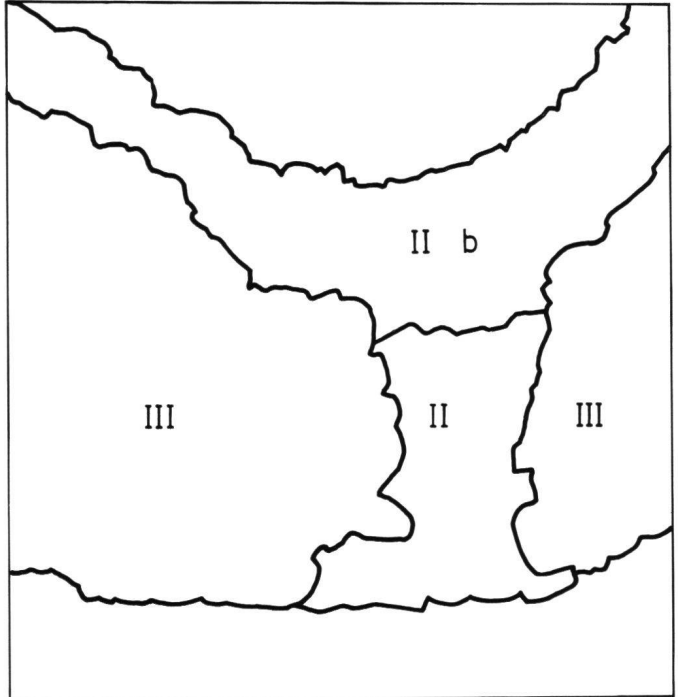


Fig. 7 Les vestiges archéologiques de l'église primitive, en trame la reconstitution. Echelle 1:150



Fig. 8 Sondage dans l'absidiole romaine pour la détermination de l'absidiole primitive



première église de Tours avait été entreprise, mais l'absence de stratigraphies relatives – il ne subsiste ni couches de démolition ni sols romains – ne permet pas d'affirmer la continuité d'occupation du site. Toutefois, trois des murs romains ont été utilisés intelligemment pour l'édification de l'église qui se composait d'une nef et d'un sanctuaire.

La nef, salle de plan rectangulaire, a été implantée dans l'angle sud-est du grand bâtiment romain. Elle avait 10,00 m de long pour 5,40 m de large et accusait donc des proportions d'environ 1 : 2. A l'est, cette salle s'ouvrait sur le sanctuaire, avec absidiole précédée d'une sorte de transept. Ce dernier mesurait 12,10 m de large et 2,70 m de long. L'absidiole présente à l'intérieur, en plan, un arc surhaussé, ouvert sur le transept, large de 3,80 m et profond de 2,85 m. A l'extérieur, les fondations de l'absidiole offrent un plan polygonal – moitié d'un dodécagone – qui cependant se développe irrégulièrement et n'a pas forcément été réalisé en élévation. Il faut plutôt admettre que le plan prenait la forme d'un arc surhaussé, observée à l'intérieur (fig. 8a et b). Au milieu du transept, sur l'axe de l'église et à 0,35 m à l'ouest du départ de l'absidiole, s'élevait l'autel mesurant en plan 0,90 m sur 0,70 m (fig. 9). L'absidiole et le transept ont été construits d'un seul tenant et appuyés à l'ouest contre le mur romain axé nord-sud (fig. 10–11). Pour le sanctuaire, les niveaux de la semelle qui est posée de toutes parts sur la terre vierge suivent l'inclinaison du terrain, avec les cotes de +2,63 m au nord, +1,87 m à l'extrémité de l'absidiole et +1,66 m au sud. Les fondations



Fig. 9 Vue zénithale du chœur avec l'absidiole, construite en trois chantiers, à son entrée les vestiges de l'autel primitif, à droite en haut le sarcophage et le mur de la sacristie du 15^e siècle

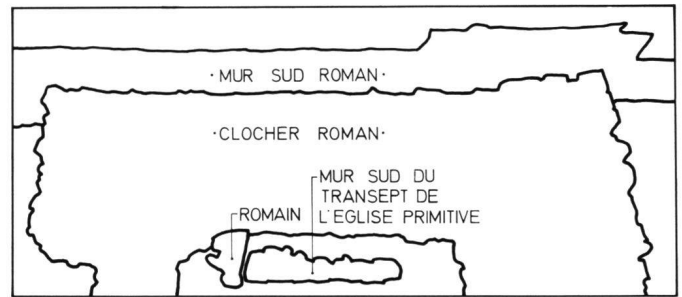
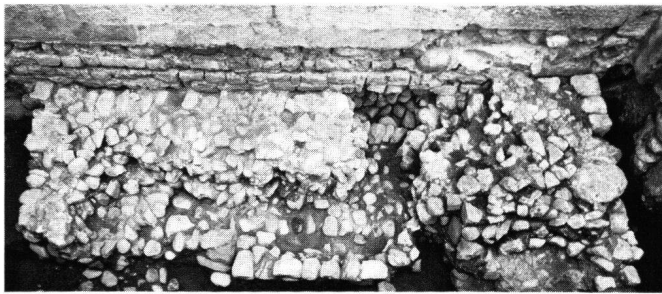


Fig. 10 Vestiges du transept sud de l'église primitive et du clocher roman

du sanctuaire, mesurant en moyenne 0,80 m d'épaisseur, sont construites en gros galets – jusqu'à 0,25 m – et en pierres cassées pouvant atteindre 0,35 m. Le mortier, dur et poreux, se compose de gros sable gris, de gravier de 5 à 30 mm et de chaux, par endroits en grains de 3 à 5 mm, mais il ne comporte pas de brique pilée.

Les murs nord et ouest de la nef, dont l'angle de liaison (nord-ouest) n'a pas pu être observé, s'appuient contre les murs romains à leur autre extrémité (respectivement est et sud). La structure de ces fondations est identique à celle des fondements du sanctuaire. La largeur du mur nord est de 0,70 m, celle du mur ouest n'a pas pu être mesurée.



Fig. 11 Mur nord du transept, vue vers l'est; au premier plan un mur romain récupéré

Malgré le défaut de preuve archéologique on peut admettre que les deux œuvres ont été construites au cours du même chantier.

Les fondements de l'autel (fig. 9) consistent en deux rangées de blocs de tuf mesurant en moyenne $0,35 \times 0,25 \times 0,15$ m; ils sont liés avec le même mortier qu'on trouve dans les murs de l'église I. Bien que seules les fondations, sur une à quatre assises, soient conservées de l'église primitive, que toute la maçonnerie de l'élévation et le sol aient complètement disparu, le plan a pu être relativement bien restitué, grâce à l'excellente qualité de la construction. Les moellons, plus ou moins hétérogènes, sont disposés en assises très régulières et les parements, même au niveau des fondations, sont parfaitement rectilignes (fig. 11). Quelque incertitude subsiste au sujet de l'angle nord-ouest, qui n'a pas été dégagé, et au sujet de l'épaisseur et de l'orientation du mur occidental, dont seul le parement oriental a été mis à découvert sur une longueur de 0,80 m uniquement. L'absence d'annexes latérales peut être affirmée, cependant il est possible qu'il y ait eu un narthex ou un porche à l'ouest de l'église.

Le transept

Nous avons appelé transept la partie occidentale du sanctuaire en réfutant ici la définition d'« annexes latérales »²⁰ qui s'applique aux plans des églises disparues de Romainmôtier VD (I et II)²¹, de St-Maurice VS (Notre-Dame, Sous-le-Bourg)²², de Spiez BE²³, de Wimmis BE²⁴ et de Kleinhöchstetten BE²⁵ (fig. 12), pour ne citer que les exemples connus à ce jour en Suisse occidentale.

On constate en effet que

- 1° Il n'existe pas à Tours de murs séparant les croisillons de la croisée du transept qui, d'après la technique de construction, auraient été liés aux murs extérieurs du sanctuaire.
- 2° La salle constituant la nef, comme le sanctuaire, est appuyée contre le mur oriental de l'ancien bâtiment romain, qui a dû être percé d'un arc triomphal. Ce mur marque donc une sorte d'articulation entre les deux parties de l'église, à peu près équivalentes: la surface de l'église est de 101,1 m², celle du sanctuaire de 47,3 m² soit 47%, et celle de la nef de 54,0 m² soit

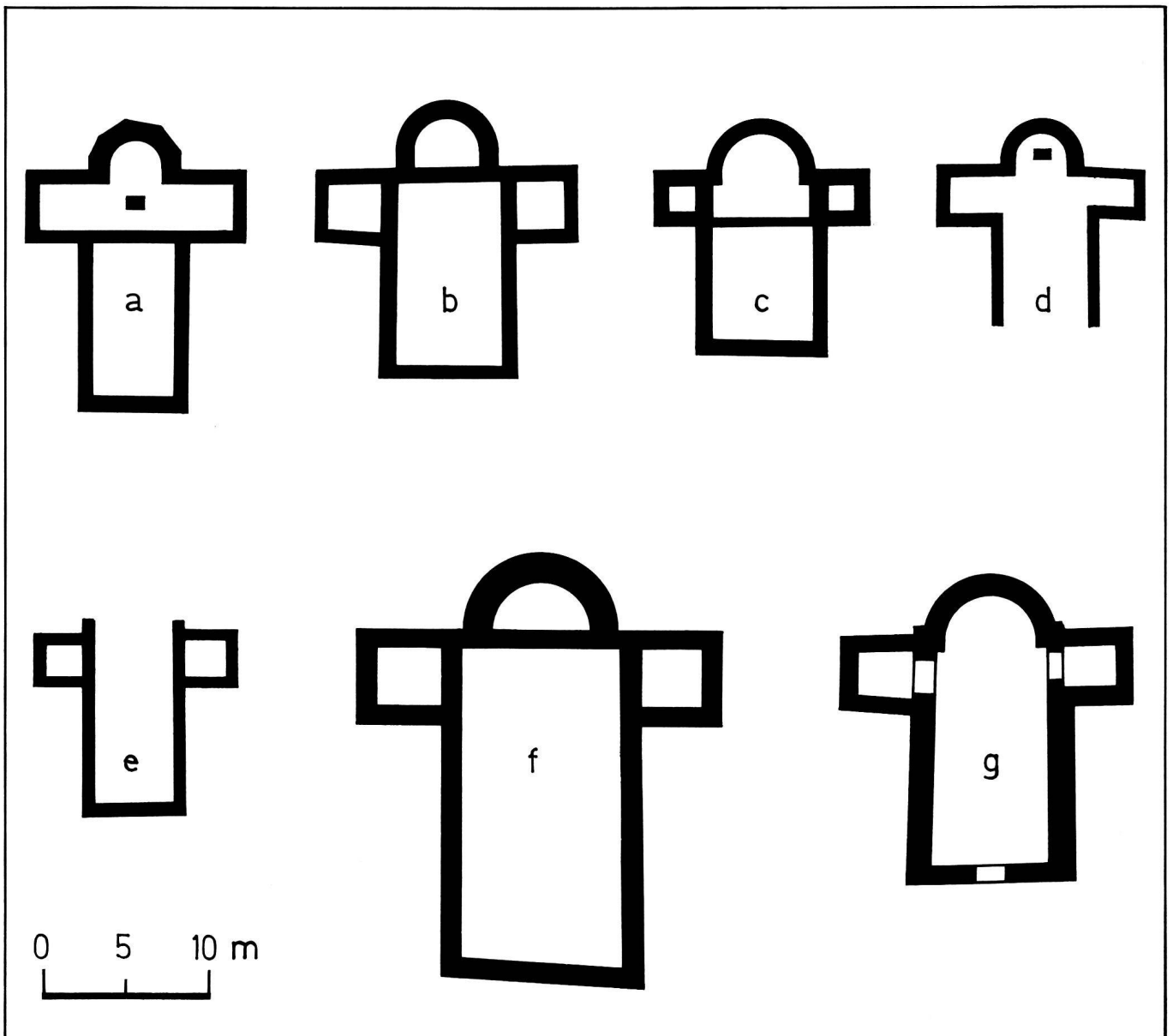


Fig. 12 La première église de Tours et les églises avec annexes latérales en Suisse occidentale. a) Tours; b) Romainmôtier I VD; c) Saint-Maurice, Notre-Dame Sous-le-Bourg VS; d) Wimmis BE; e) Spiez BE; f) Romainmôtier II VD; g) Kleinhöchstetten BE. Echelle 1:400

53% de la superficie totale. Les croisillons, faisant partie du sanctuaire, n'étaient pas des annexes de la nef.

3° L'emplacement de l'autel, au centre du transept, indique clairement que les croisillons étaient intégrés au sanctuaire.

Ainsi, l'église de Tours se distingue des exemples précités qui, malgré une similitude de plan, ne sont pas pourvus d'un arc triomphal reliant les murs occidentaux des annexes latérales. Pour les deux églises de Romainmôtier, l'arc triomphal se situait au départ de l'abside. A St-Maurice, une fondation très faible a été ajoutée ultérieurement

qui servait probablement de base pour un chancel sans faire partie du gros œuvre comme à Tours. Dans toutes ces églises, les annexes latérales étaient séparées de la nef par des murs qui, à St-Maurice, étaient même conservés en élévation, ne laissant qu'une toute petite ouverture. Les séparations n'existaient pas à Wimmis où toutefois l'autel placé dans l'abside démontrait que les annexes étaient dissociées du sanctuaire. L'église de Tours au transept à la fois séparé de la nef et relié à elle par un arc triomphal relève d'un type qui n'est pas attesté en Suisse occidentale au haut Moyen Age²⁶.

Les proportions du plan

Le plan de l'église de Tours, si l'on admet une marge de $\pm 0,10$ m, soit 1 % de la longueur de la nef, ne présente aucune irrégularité. Il est d'une parfaite symétrie relative-ment à ses axes, et tous les angles y sont droits (90° ou 100°). Il se soumet donc sans difficulté à un système coordonné. L'examen détaillé du plan de l'église soulève quelques curiosités et prouve que rien n'y est arbitraire.

En inscrivant le plan dans un rectangle et dans un cercle intérieur dont le diamètre = la longueur de l'église, on s'aperçoit que les angles extérieurs orientaux du transept sont tangents à ce cercle. Un autre cercle plus petit, puisque inscrit dans la partie ouest, et au diamètre = à la largeur du grand rectangle, passe par les quatre angles extérieurs de la nef. C'est-à-dire que la diagonale de la nef (13,35 m) est égale à la largeur extérieure du transept, mais également au double de la largeur extérieure de la nef (6,65 m). Le sinus, formé de la diagonale et du mur gouttereau de la nef = 0,5, l'angle en question est donc de 30° . La largeur intérieure du transept (12,10 m) correspond à la longueur intérieure de la nef mesurée jusqu'à l'axe, soit le milieu du transept. La largeur intérieure de la nef (5,40 m) correspond au tiers de la longueur intérieure totale de l'église (16,30 m). La longueur extérieure du transept (4,05 m) atteint le quart de cette longueur totale. Et enfin, les dimensions intérieures des croisillons (2,70 m) correspondent à $\frac{1}{6}$ de la longueur intérieure totale de l'église.

La gamme des dimensions signalées permet de calculer un pied de 33,75 cm, et d'établir les relations suivantes:

Pieds	1	8	12	16	20	36	40	48
Mètres	0,3375	2,70	4,05	5,40	6,65	12,10	13,35	16,20

Le système de proportions de l'église de Tours se réfère donc à l'unité d'un pied de 33,75 cm. Il s'agit d'un système rationnel, qui a été appliqué avec une rigueur presque absolue. C'est l'œuvre d'un architecte savant, très versé dans la connaissance de son art, maîtrisant des principes très évolués sur le rapport des proportions, principes qui remontent à l'Antiquité. L'ingéniosité de l'architecte est encore plus impressionnante du fait qu'il n'a pas construit entièrement à neuf, mais remanié un bâtiment existant, et qu'il a dû pour ce faire, respecter certaines données.

La datation

Pour la datation de la première église de Tours, il faut tenir compte de sa situation, à proximité d'Avenches (8 km), demeurée capitale de l'administration romaine, même après les invasions barbares. Le christianisme y est attesté dès le 4^e siècle²⁷ et un siège épiscopal y est érigé au plus tard au 6^e siècle²⁸.

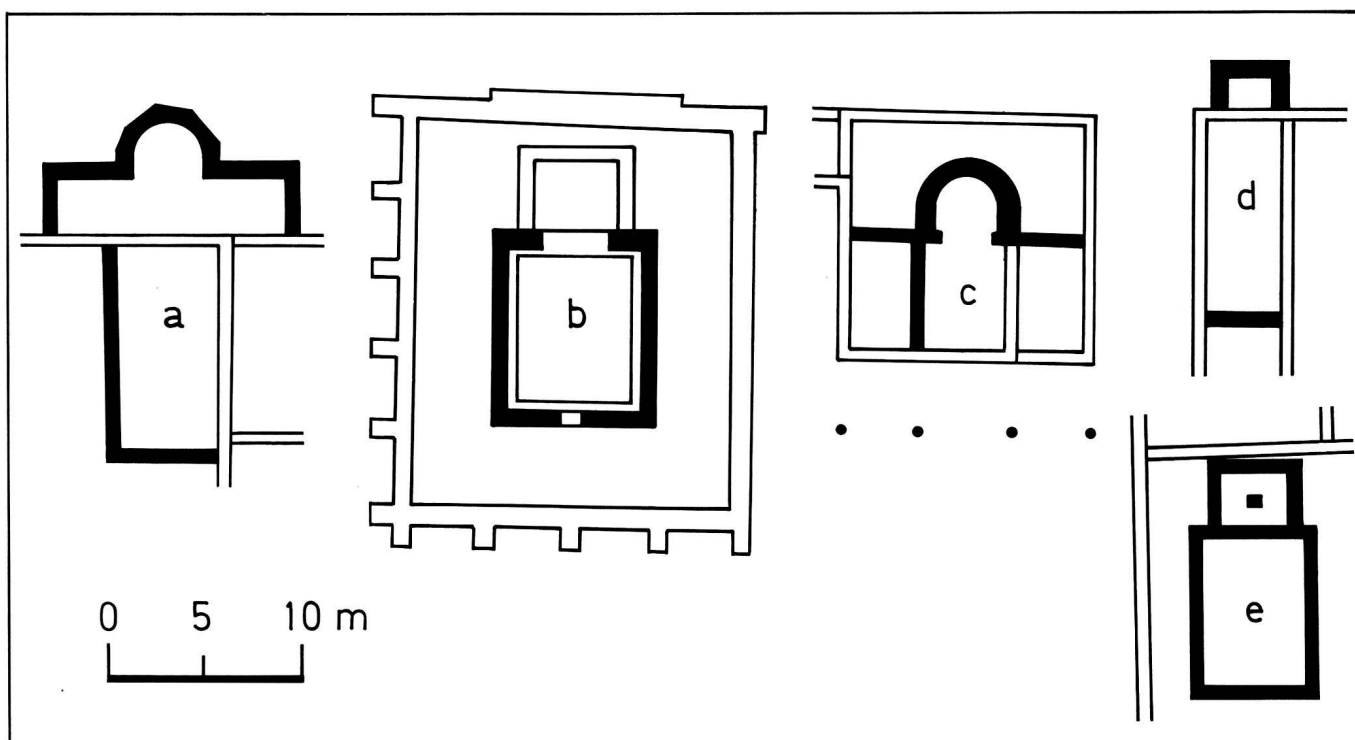


Fig. 13 Les églises implantées dans des bâtiments romains.

a) Tours FR; b) Ursins VD; c) Commugny VD; d) Granges-près-Marnand VD; e) Laupersdorf SO

Nous venons d'exposer dans la description archéologique qu'il n'est pas possible d'affirmer la continuité d'occupation du site. L'église primitive de Tours a été implantée dans un bâtiment romain intact ou bien dans les ruines de celui-ci; autrement dit, le bâtiment romain a subi une transformation.

On connaît des transformations comparables en Suisse occidentale (fig. 13): A Ursins VD²⁹, où un temple gallo-romain devient église au 6^e siècle encore, et à Commugny VD³⁰, où une église est implantée, au 6^e siècle également, dans une somptueuse villa romaine. A Ardon VS³¹, une petite bâtisse romaine servant de chapelle funéraire, a été réutilisée pour la construction de la première église, au 5^e/6^e siècle probablement. A Granges-près-Marnand VD³² une première église peut être datée du 7^e siècle, grâce à un matériel archéologique concluant; elle prend également place à l'intérieur d'un bâtiment qui faisait partie d'une villa romaine. Mais on a remarqué qu'entre l'occupation romaine et la construction de l'église, le site avait servi de cimetière, ce qui permet de conclure que les bâtiments d'époque romaine étaient dans un état ruineux dès avant le 7^e siècle. A Laupersdorf SO³³ une église a été construite au 7^e siècle également (matériel archéologique), à l'emplacement d'une villa romaine, mais sans reprise des anciennes structures qui, apparemment, avaient alors déjà complètement disparu (fig. 13).

Les exemples d'Ursins, de Commugny, d'Ardon, de Granges-près-Marnand et de Laupersdorf incitent à dresser un aperçu chronologique de la destruction des villas romaines en Suisse occidentale. Au 6^e siècle, ces villas étaient encore conservées pour la plupart, peut-être même intégralement. Au 7^e siècle, la villa de Granges-près-Marnand VD était partiellement, et celle de Laupersdorf SO complètement détruite.

En vertu de cette chronologie, l'église de Tours a dû être construite au plus tard au 7^e siècle, lorsque la villa romaine existait encore – au moins partiellement. Or, le plan de l'église et les rapports de proportions régissant ses différents éléments, le soin de la construction et sa situation à proximité d'Avenches nous amènent à proposer plutôt une datation du 6^e siècle³⁴.

Un seul élément entre en apparente contradiction avec notre hypothèse: la proportion de la largeur par rapport à la longueur de la nef. En effet, à l'époque que nous supposons, la nef des églises est plutôt trapue, parfois plus large que longue. Par contre, à Tours, la nef offre des proportions d'environ 1:2. Pour disposer d'une base de comparaison, nous exprimerons la largeur en % de la longueur, examinant d'abord les églises de plan similaire, soit à annexes latérales. Nous considérons comme nef la salle délimitée par le mur ouest d'un côté, et de l'autre, par le départ de l'abside, en adoptant cette définition pour Tours également, ce que nous n'avons pas fait dans la description archéologique.

Eglise	Longueur de la nef	Largeur de la nef	Pourcentage
Tours, 6 ^e siècle	13,40 m	5,40 m	40,3 %
Romainmôtier I, 5 ^e siècle	11,30 m	6,30 m	55,7 %
St-Maurice, 6 ^e siècle	10,03 m	6,10 m	60,8 %
Wimmis, 7 ^e /8 ^e siècle	9,00 m	5,30 m	58,9 %
Spiez, 7 ^e /8 ^e siècle	10,00 m	5,00 m	50,0 %
Romainmôtier II, 8 ^e siècle	19,30 m	9,90 m	51,2 %
Kleinhöchstetten, 10 ^e siècle	13,60 m	7,30 m	53,6 %

Cette liste montre que toutes les églises confrontées ont une nef dont la largeur mesure plus de la moitié (50 %) de la longueur. A Tours, par contre, cette relation est d'environ $\frac{2}{5}$ (40 %). Mais comme nous l'avons expliqué plus haut, l'église de Tours n'est pas comparable aux exemples mentionnés, car ce n'est pas une église à annexes latérales, mais une église à transept, dont la nef est confinée à la salle située à l'ouest de l'arc triomphal. Sa nef mesure donc en fait 10,00 m sur 5,40 m et présente un pourcentage largeur/longueur de 54,0 %, qui nous ramènerait aux nefs des églises relativement tardives, des 7^e/8^e siècles, mais pas aux églises du 6^e siècle.

En poursuivant les comparaisons, nous retenons les églises de Suisse occidentale comprenant salle et abside ou chœur carré, toujours en considérant les proportions du plan de la nef.

Eglise	Longueur de la nef	Largeur de la nef	Pourcentage
Genève, temple de l'Auditoire, 5 ^e siècle ³⁵	7,55 m	8,40 m	111,3 %
Genève, La Madeleine, 5 ^e /6 ^e siècle ³⁶	10,20 m	9,95 m	97,6 %
Genève, St-Germain, 5 ^e siècle ³⁷	10,00 m	9,40 m	94,0 %
Genève, Chapelle du Palais burgonde, 5 ^e siècle ³⁸	4,80 m	3,80 m	72,9 %
Ardon VS, 5 ^e /6 ^e siècle ³⁹	4,80 m	5,40 m	112,5 %
Commugny VD, 6 ^e siècle ⁴⁰	5,90 m	4,30 m	72,9 %
Lausanne, St-Etienne, 7 ^e siècle ⁴¹	9,60 m	9,00 m	93,8 %
Donatyre VD, 7 ^e siècle ⁴²	8,15 m	7,05 m	86,5 %
Einigen BE, 7 ^e siècle ⁴³	4,80 m	3,80 m	79,2 %
Démoret VD, 6 ^e /7 ^e siècle ⁴⁴	8,80 m	4,40 m	50,0 %
Granges-près-Marnand VD, 7 ^e siècle ⁴⁵	10,50 m	3,60 m	34,3 %

Les églises du 5^e siècle sont toutes presque carrées, parfois même plus larges que longues, mais au 7^e siècle également la largeur de la nef ne descend pas en dessous des deux tiers de la longueur. Toutefois, subitement, nous trouvons dans la Broye deux exemples dont les proportions sont de 1:2 (Démoret), voire 1:3 (Granges-près-Marnand).

Nous avons constaté que l'église de Tours présente un type inconnu jusqu'ici, en Suisse occidentale, au haut Moyen Age. Les proportions de sa nef sont insolites dans l'architecture de l'époque, dans la région. Mais le fait que

toutes les églises explorées dans la Broye (Tours, Démoret, Granges-près-Marnand) présentent des nefs de proportions comparables est peut-être un indice que l'architecture, aux abords de l'ancienne capitale, Avenches, se distinguait d'une manière générale de ce qui se construisait ailleurs⁴⁶.

Conclusions

Si bien la première église de Tours avec son transept et sa nef allongée est d'une forme architecturale insolite, rien n'est laissé au hasard. Notre étude des proportions prouve que l'architecte a poussé loin sa recherche de l'harmonie des espaces.

A l'origine ce lieu de culte était sans doute une église privée, construite par le propriétaire de la villa romaine dont certains vestiges ont été dégagés lors des fouilles. Cependant, dans une église privée on s'attendrait à une ou plusieurs tombes du fondateur et de sa famille, tombes dont la forme architecturale ou un mobilier funéraire accuseraient leur importance. L'absence de telles tombes indique qu'à l'époque le fondateur et sa famille ont été enterrés dans le cimetière, et que les sépultures dégagées à l'intérieur de l'église ne s'identifient pas avec les propriétaires primitifs.

Nous en concluons que ni la forme architecturale ni l'absence de sépultures très anciennes ne contredisent la datation de l'église de Tours au 6^e siècle.

b) Le remaniement de la première église (fig. 14)

L'église a subi un remaniement de son abside, renforcée par un «doublement» intérieur de 0,25–0,55 m d'épaisseur (fig. 9). Les fondations de ce renforcement sont implantées presque aussi profondément que celles de l'abside primitive (à 0,05–0,15 m près). Les structures, semblables aux anciennes, sont liées par un mortier nettement distinct du mortier antérieur. Il est plus fin et de couleur jaunâtre.

La profondeur des fondations prouve l'importance de ces travaux pour le gros œuvre de l'édifice, et il faut rejeter l'idée que ces fondations importantes aient correspondu à un simple banc presbytéral.

Par cette intervention, la surface de l'abside a été sensiblement diminuée: 2,80 m au lieu de 3,90 m pour la largeur et 2,40 m au lieu de 2,90 m pour la profondeur. Autrement dit, une réduction de 8,6 m² à 5,9 m², équivalant à 31,4%. L'arc surhaussé a été modifié en arc outrepassé, en plan.

A part le remaniement de l'abside, rien n'a été changé dans les dispositions de l'église primitive, si ce n'est la

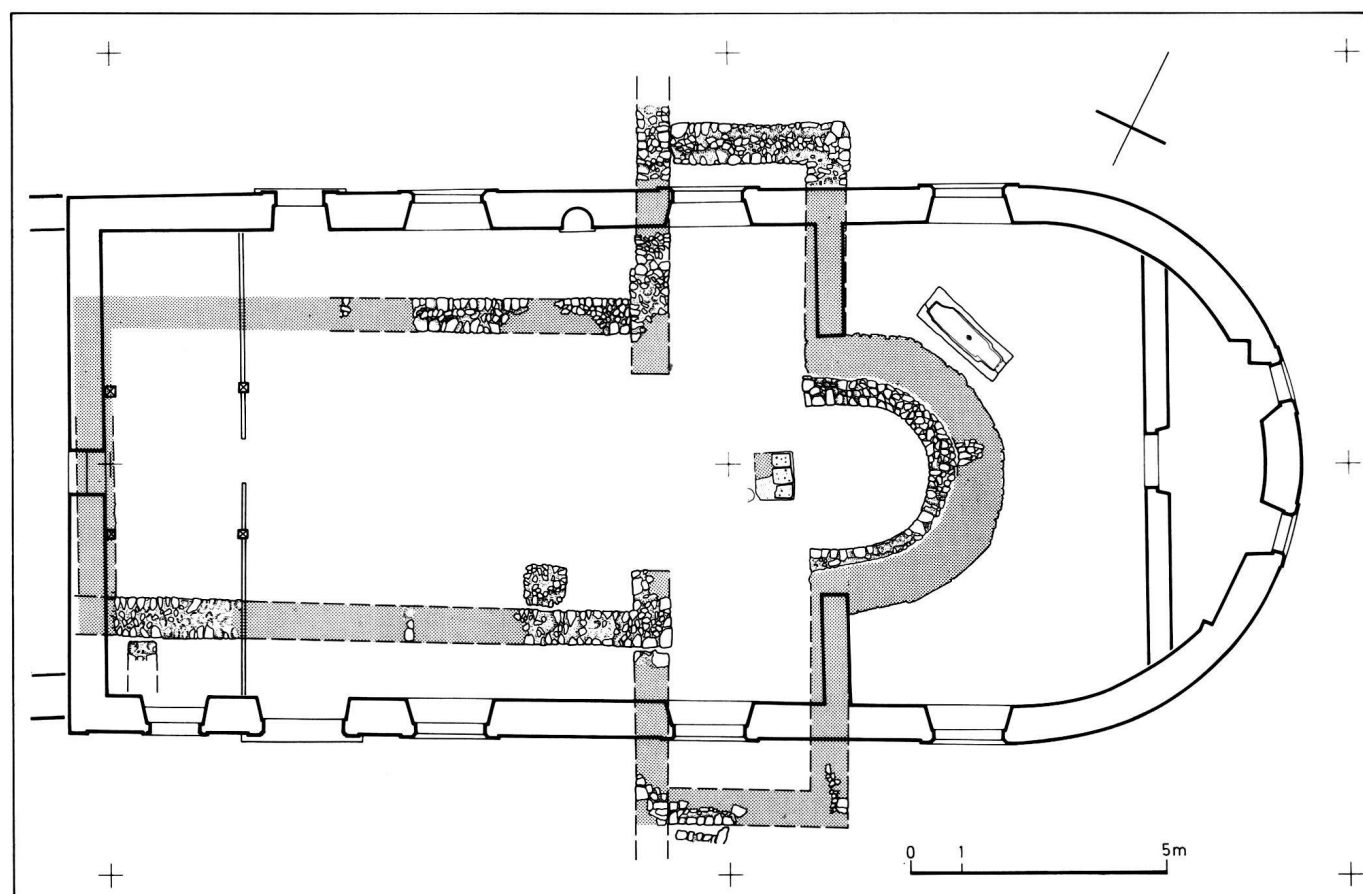


Fig. 14 Vestiges de la transformation de l'église primitive, en trame la reconstitution. Echelle 1:150

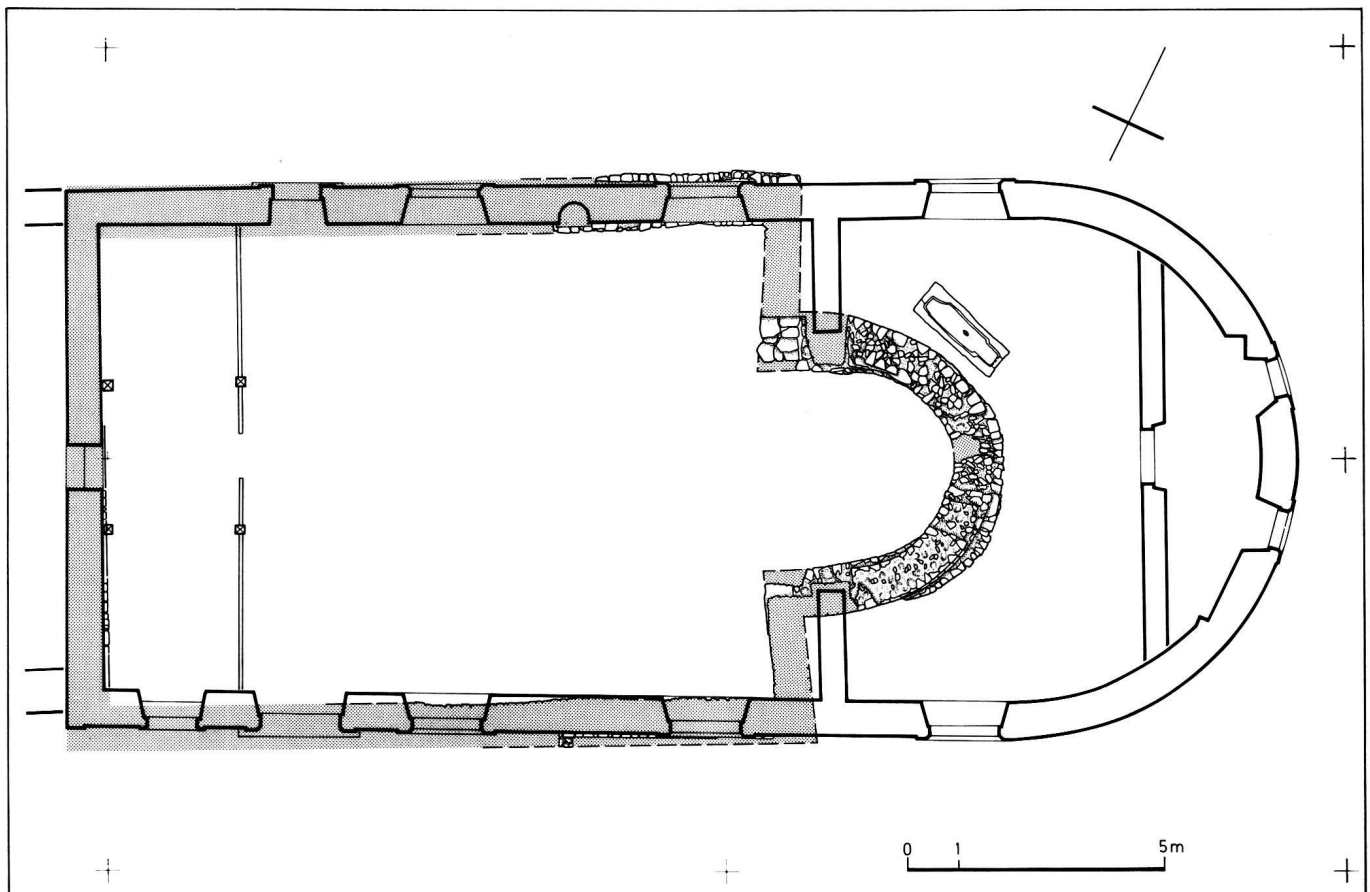


Fig. 15 Vestiges de l'église romane, en trame la reconstitution. Echelle 1:150

construction flanquant le mur méridional de la nef, aux dimensions de $0,80 \times 1,10$ m. En effet, la maçonnerie de boulets y est liée par le même mortier jaunâtre que le doublage de l'abside (fig. 4). Cette construction pourrait correspondre à un autel secondaire.

Pour la datation, nous partons du plan de l'abside pour proposer l'époque carolingienne (9^e-10^e siècle?).

3. L'église romane (fig. 15)

a) L'église

Avant la construction de cette deuxième église, l'ancienne avait été démolie à ras du sol, jusqu'aux deux à quatre assises de fondations qui sont restées dans le sol. Cependant, le nouvel édifice reprenait l'axe et l'emplacement de l'abside ainsi que du mur occidental de l'église antérieure. La nef était élargie et le départ de l'abside avancé de 0,80 m plus à l'ouest. L'église romane comprenait à l'origine nef et abside. La nef, à nouveau simple salle, mesurait $13,00 \times 9,10$ m (proportion 3:2!). L'abside, sur plan en arc surhaussé, s'ouvrait du côté nef sur 3,90 m de large, pour une profondeur de 3,70 m.

La nouvelle abside reposait sur les doubles fondations de l'ancienne. Les murs gouttereaux de la nef coupaient

les murs occidentaux du transept supprimé et le mur ouest s'élevait sur les vestiges de la façade de la première église. On remarque que le mur oriental de la nef est incliné doublement, de manière que ses angles (sud-est et nord-est) soient légèrement aigus. La surface totale de l'église est de $131,5 \text{ m}^2$ (contre 99 m^2 de l'ancienne). Le chœur occupe $13,0 \text{ m}^2$, soit 9,9% et la nef $118,5 \text{ m}^2$, soit 90,1%.

Les murs sont construits en grande partie avec des matériaux des bâtiments précédents. Les fondations comprennent de gros boulets mesurant jusqu'à 0,50 m et des pierres cassées, de 0,20 m en moyenne. De nombreux boulets sont posés en long, les pierres cassées en épi. Dans les parties supérieures des fondations, on trouve de petits moellons équarris, en calcaire jaune (environ $\frac{1}{3}$). Tous les murs sont conservés en élévation sur deux à cinq assises. Les parements sont construits exclusivement en petits moellons équarris (calcaire jaune), posés à plat, dont plusieurs sont rubéfiés. Ces pierres jaunes proviennent sans doute d'édifices romains (fig. 16). La fourrure consiste en petites pierres cassées et en cailloux. Le mortier se compose de sable jaune-gris très fin (0,3 mm), de petits grains de chaux (1-2 mm \varnothing) en faible quantité, de gravier fin (max. 1 cm \varnothing), et de petits morceaux de charbon.

D'après les vestiges conservés de l'église romane de



Fig. 16 Parement intérieur du mur sud de la nef romane

Tours, la maçonnerie comprenait un même matériau que l'abbatiale de Payerne et l'église de Corcelles-près-Payerne. Il s'agit donc de matériaux de construction récupérés dans des ruines romaines, que ce soit à proximité de ces agglomérations ou même de l'ancienne capitale, Avenches.

L'abside et les deux portions du mur oriental de la nef ont pu être retrouvées sur toute leur longueur; par contre, le mur méridional de la nef n'est conservé que sur une longueur de 7,20 m (à l'intérieur) et le mur septentrional sur 4,0 m depuis l'angle oriental. Le mur occidental a été repéré lors des deux sondages effectués à l'intérieur de l'église. On ne saurait exclure «a priori» l'existence d'une

annexe ouest, qui aurait été remplacée par la cure, au 16^e siècle probablement.

Outre cette éventualité, les fouilles ont montré l'absence de toute annexe latérale à l'église romane, au stade premier de son édification.

Datation

Bien déterminée par ses vestiges archéologiques, l'église correspond à un type plutôt modeste, mais bien connu dans toute l'Europe, à l'époque romane qui en fournit d'innombrables exemples. Nous ne citerons que les plus proches, dans la Broye, soit: Corcelles-près-Payerne⁴⁷ (à 900 m de l'église de Tours!), Granges-près-Marnand III⁴⁸ et Démoret II⁴⁹ (fig. 17).

D'une manière générale on peut observer, en Suisse romande, la transition de l'abside sur plan semi-circulaire au chœur de plan carré ou rectangulaire, avec chevet droit dès le milieu du 12^e siècle, lorsque l'influence des Clunisiens régressa en faveur de celle des Cisterciens, notamment sous l'épiscopat de saint Amédée (1145–1159), ami de Bernard de Clairvaux.

Ces considérations générales incitent à dater l'église romane de Tours durant la première moitié ou au milieu du 12^e siècle. Il n'est pas exclu que la donation de saint Amédée en faveur du prieuré de Saint-Maire à Lausanne soit en relation avec l'édification de la deuxième église de Tours⁵⁰.

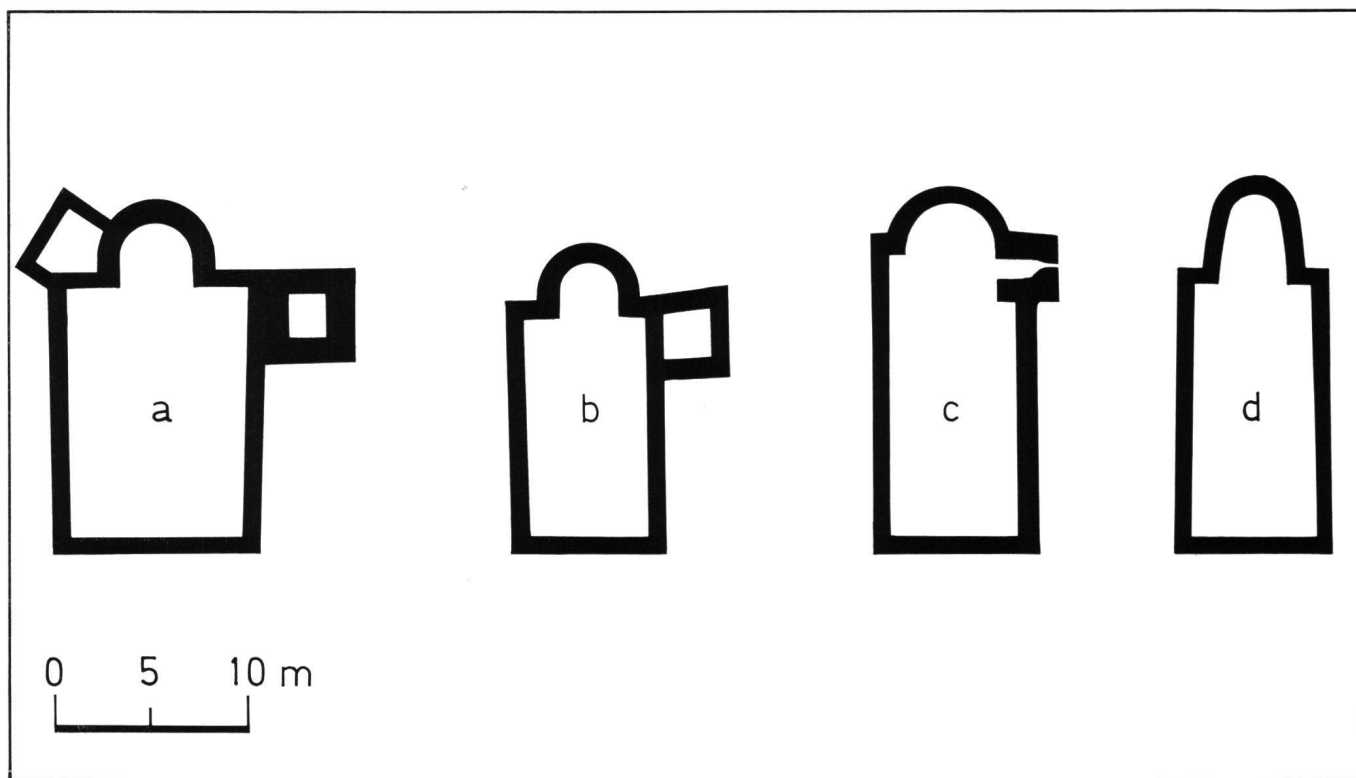


Fig. 17 Eglises romanes avec abside dans la Broye:

a) Tours FR; b) Granges-près-Marnand VD; c) Corcelles-près-Payerne VD; d) Démoret VD. Echelle 1:400

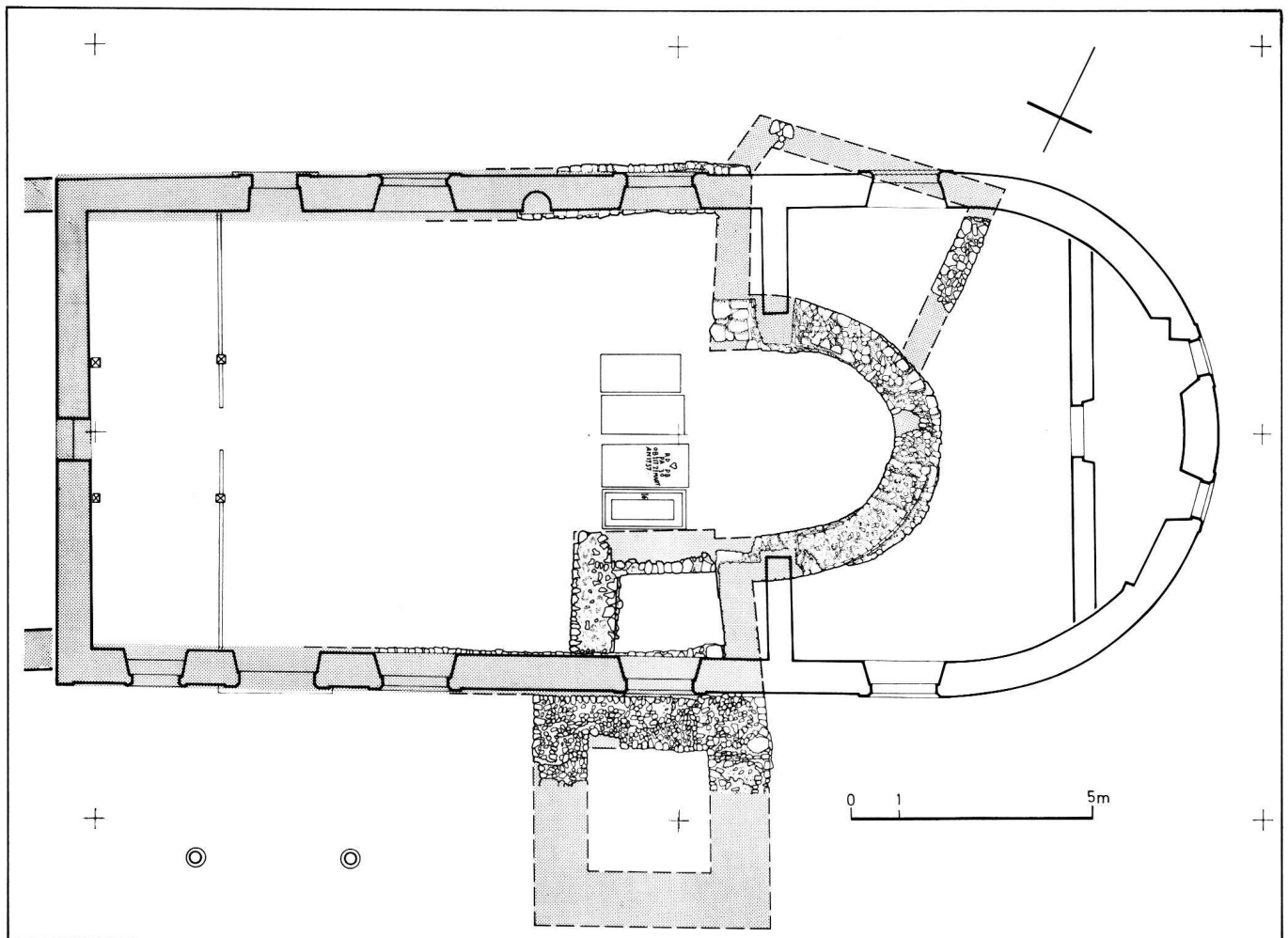


Fig. 18 Vestiges de l'église romane à la fin du Moyen Age, en trame la reconstitution. Echelle 1 : 150

b) Le clocher des 13^e/14^e siècles (fig. 18)

Probablement à la suite d'une catastrophe où l'église subit des dégâts considérables, le mur sud de la nef fut détruit et démolì à ras des fondations, puis remplacé par un nouveau mur érigé au même emplacement. Ce mur, de construction semblable au précédent et élevé sur les anciennes fondations, mesure 0,75 m de large. Il s'appuie contre le mur oriental de l'église et il est lié au clocher qui flanque l'église au sud.

Les trois assises conservées de l'élévation du deuxième mur méridional ont été observées à l'intérieur sur une longueur de 7,20 m; elles sont composées de gros galets mesurant jusqu'à 0,40 m et de petits moellons équarris, en pierre jaune.

Le clocher, dont la façade est se situe au même nu que le parement extérieur du mur oriental de l'église, n'a été fouillé que sur sa moitié septentrionale, l'autre moitié étant occupée par le cimetière actuel. La longueur ouest-est de la tour est de 5,00 m et ses murs ont une épaisseur

de 1,20 m. Les structures de cette construction annexe sont liées à celles du mur méridional de la nef.

Les fondations de la tour, dégagées sur les 2 m de la moitié nord seulement, sont conservées intégralement sur plusieurs assises. La maçonnerie consiste principalement en petits moellons équarris de pierre jaune, provenant sans doute de l'ancien mur méridional de la nef de l'église. Le mortier comprend du sable fin jaune-gris, beaucoup de chaux, du gravier et des débris de tuiles, soit le même mortier que pour le mur sud de l'église.

Nous proposons une reconstitution du clocher sur plan carré, de 5,00 × 5,00 m hors œuvre et de 2,50 × 2,50 m à l'intérieur.

D'après nos observations archéologiques, la tour appartient à une deuxième étape de construction, encore qu'on puisse l'attribuer au premier chantier, si l'on ne se fie qu'à sa typologie. Il est donc difficile d'avancer une datation. La construction peut remonter aussi bien au 12^e qu'au 13^e ou au 14^e siècle.

Le clocher ne figure pas sur le cadastre de 1778, mais on ignore quand il a disparu.

c) Chapelle, sacristie, cure (fig. 18)

1° Dans la fouille, à l'intérieur de l'église romane, on a découvert des fondations formant angle et butant contre le mur oriental et le deuxième mur méridional de la nef. Des pierres cassées, jusqu'à 0,30 m de long, posées en assises régulières et liées avec un mortier très dur, composent les deux murs, de 0,90 m d'épaisseur. Ces structures avaient été recouvertes par le sol de l'église actuelle. Elles peuvent être mises en relation avec l'église romane, mais dans le contexte d'un troisième chantier seulement, puisqu'elles butent contre le deuxième mur méridional. L'épaisseur, les dimensions et surtout l'emplacement de ces structures désignent manifestement une *chapelle*, mais, malheureusement, aucune trace de l'autel n'est conservée.

La chronologie relative indique que la chapelle a été construite après le deuxième mur méridional de l'église, et également après le clocher. D'une manière générale, on ne rencontre guère de chapelles secondaires dans les églises, avant la fin du 13^e siècle (Lauzanne, St-François, etc.).

2° Un mur est implanté en biais, au nord de l'abside romane. Il se compose de galets et de pierres cassées mesurant jusqu'à 0,25 m de long et il est lié avec un mortier très inconsistant, de couleur jaune-gris, que l'on retrouve au-dessus de l'angle nord-est du croisillon septentrional de la première église. Ce mur, coiffant le sarcophage du haut Moyen Age, bute contre l'abside romane et il a été coupé par le mur nord du chœur actuel. La faible profondeur de la semelle (+2,71 m contre +2,18 m pour l'abside) et sa faible largeur (0,60 m seulement) indiquent que ce mur ne portait pas une charge considérable et qu'il devait donc s'agir d'une bâtisse secondaire.

L'interprétation de ces structures a été facilitée par le plan cadastral de 1778, où est esquissé un local y correspondant. On a certainement à faire à la *sacristie*, dont l'aménagement avait été exigé lors de la visite pastorale de 1417⁵¹, et qui donna à «redire» en 1453⁵², lors de la nouvelle visite épiscopale. Ces deux mentions permettent de dater la construction de la sacristie entre 1416 et 1453. Les faibles fondations et l'appui pris contre l'abside montrent que la sacristie n'était pas très haute, limitée au seul rez-de-chaussée. La différence des mortiers exclut l'attribution de la sacristie au même chantier que la chapelle intérieure décrite ci-dessus.

3° A l'ouest de l'église actuelle, dans son prolongement, se trouve la *cure*, de plan rectangulaire (12,30 m de long sur 10,15 m de large). Elle est disposée sur deux niveaux et son toit est aligné sur celui de l'église. Malheureusement aucun sondage n'a pu être effectué dans



Fig. 19 Corniche méridionale de la cure, en molasse et en briques

la cure, de sorte que nos observations se sont limitées aux structures visibles.

A l'ouest du couloir transversal de la cure actuelle, nous avons repéré un mur épais de 0,85 m; à l'ouest de ce mur, les parois latérales de la cure accusent un léger changement d'orientation. Ces faits suffisent pour conclure que la cure a été construite au cours de deux chantiers successifs et que le gros mur mitoyen constituait la façade de la première cure. D'autres observations le confirment. En effet, la partie orientale du mur sud est couronnée d'une corniche en brique, posée sur une frise en blocs de molasse moulurés (fig. 19). Connus notamment dans l'architecture militaire et civile des 15^e et 16^e siècles, cet élément décoratif, qui ne se retrouve pas dans la partie occidentale, précise la datation de la partie ancienne de la cure. Peut-être qu'elle coïncide avec 1508, l'année où «l'Etat de Fribourg a donné les tuiles nécessaires»?⁵³. Seule la partie occidentale est excavée, et l'encadrement de l'accès à la cave porte la date de 1662, qui correspond sans doute à l'agrandissement de la cure de Tours.

d) La situation en 1778

L'état de l'église de Tours et de ses abords, à la fin du 18^e siècle, a été fixé sur un plan cadastral levé en 1778 (fig. 3)⁵⁴. Sur ce plan, on reconnaît l'église romane avec nef, abside et sacristie au nord, en biais. A l'ouest de

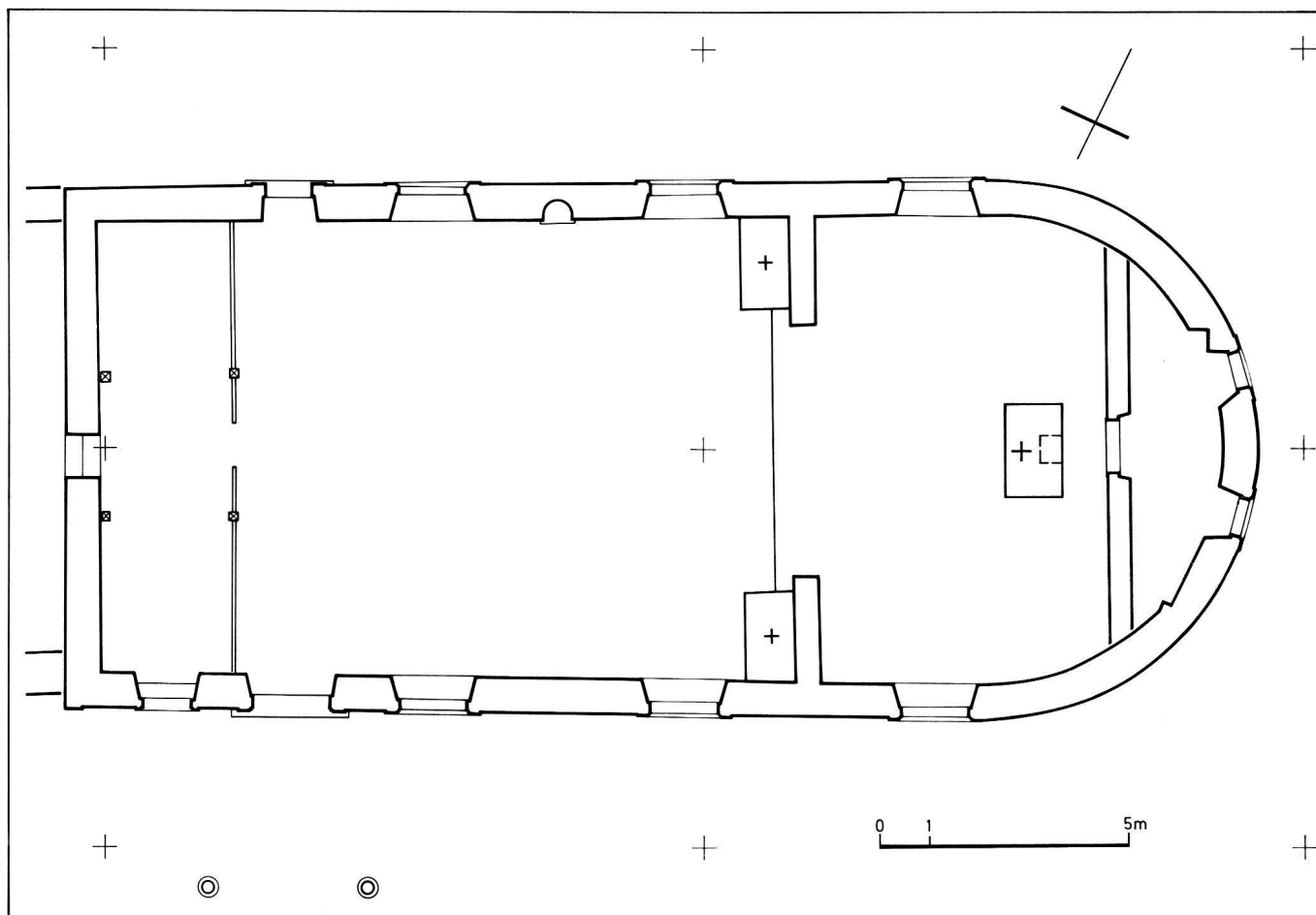


Fig. 20 L'église de 1778–1781, avant la restauration des années 1974/75. Echelle 1:150

l'église, la cure est dessinée, mais le clocher repéré par les fouilles n'y figure pas. Le relevé est d'une précision remarquable et il est impensable d'interpréter l'absence du clocher comme un oubli. Au contraire, il convient plutôt d'admettre que le clocher avait déjà été démoli, à une date inconnue.

4. L'église de 1778–1781 (l'actuelle) (fig. 20)

L'église romane fut rasée à fleur du terrain, entre 1778 et 1780. Comme il est exposé dans l'introduction historique, la cure, avec son mur oriental qui la séparait de l'église, ne fut pas touchée par cette démolition.

Le nouvel édifice, consacré en 1781, adopte pour la nef le plan, donc prend appui sur les fondations de l'église romane. On agrandit le chœur de façon que ses murs latéraux s'alignent sur ceux de la nef, en l'achevant à l'est par une abside de plan semi-circulaire. La nef est séparée du chœur par un mur percé d'un étroit arc triomphal en anse de panier.

Pour la construction, les petites pierres équarries (d'origine romane) ont été récupérées de l'église romane, ainsi que des blocs de molasse mesurant en moyenne

0,60 × 0,40 × 0,30 m. On n'a recouru à de nouvelles pierres que pour les encadrements des portes et des fenêtres, tous de forme rectangulaire, et pour les chaînes d'angle. Les embrasures des portes et des fenêtres sont en pierre de Molière (grès coquillier) taillée. Les différents blocs sont pourvus de marques de pose (lettres de A à Q). L'œil-de-bœuf de la façade nord éclaire la tribune. Les chaînes d'angle au sud-ouest sont en blocs de molasse. La corniche moulurée d'un quart de rond et d'un cavet est en bois. L'église est coiffée d'un clocheton appuyé sur le mur ouest et sur deux poutres qui portent également la tribune.

Les plafonds sont plats, celui du chœur en stuc, celui de la nef en bois. Avant les fouilles, le dallage consistait en grandes dalles de pierre de Molière – en moyenne 0,60 × 1,00 m – dans le chœur et le couloir central de la nef. Sous les bancs, il y avait un simple plancher. Le maître-autel, dont le tronc mesurait 2,00 × 1,30 m, se trouvait au centre du chœur, à 3,05 m du sommet de l'abside. D'après sa modénature, la table provenait de l'église précédente. Les deux autels latéraux, situés de part et d'autre de l'arc triomphal, mesurent en plan 1,75 × 0,95 m. Le fond du



Fig. 21 L'intérieur de l'église après la restauration, vue vers l'est

chœur était occupé par une sacristie. L'entrée principale, au sud, est abritée par un porche.

Lors de la restauration de 1973–1975, le maître-autel et la sacristie ont été supprimés, l'ancien dallage remplacé par un sol en carreaux de terre cuite (fig. 21).

V. LES RECONSTITUTIONS ARCHITECTURALES

1. La première église

Le point de départ de notre essai de reconstitution est le transept qui, à l'intérieur en tout cas, doit être sensible. Nous proposons deux variantes en axométries vues de sous le bâtiment.

La première solution prévoit des arcs dans le transept, au nu des murs gouttereaux de la nef, séparant optiquement les deux croisillons de la croisée. La deuxième solution libère le transept de tout arc diaphragme, avec un plafond situé partout au même niveau. Si l'on situe le

plafond des croisillons à un niveau inférieur à celui de la croisée, les arcs de séparation deviennent indispensables. Répondant à ces deux possibilités de la volumétrie intérieure, nous avançons les trois systèmes y correspondant pour l'architecture extérieure (fig. 22) : le premier avec transept plus bas que la nef ; le deuxième avec liaison des toitures du transept et de la nef ; le troisième avec interpénétration des toitures respectives.

2. L'église romane

Notre reconstitution (fig. 24) se réfère, tant pour la volumétrie que pour le décor, à l'église la plus proche de Tours : celle de Corcelles-près-Payerne (fig. 23). Nous avons choisi l'état de l'église de Tours au 16^e siècle environ, avec tour, sacristie et cure à l'ouest. Pour la hauteur de l'église, nous avons retenu l'hypothèse, plausible, des toitures de l'église au même niveau que celles de la cure actuelle.

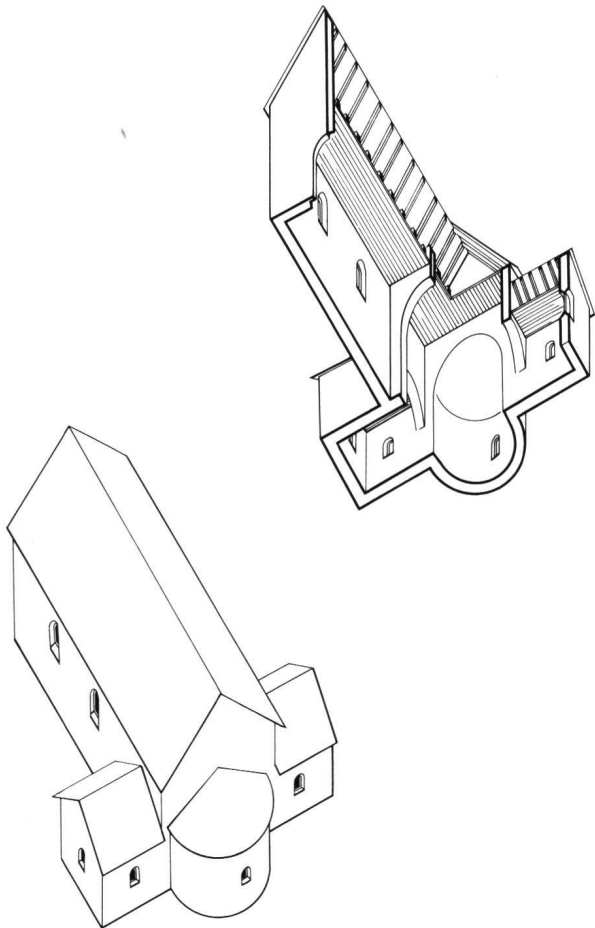


Fig. 22 Essais de reconstitution de la première église de Tours

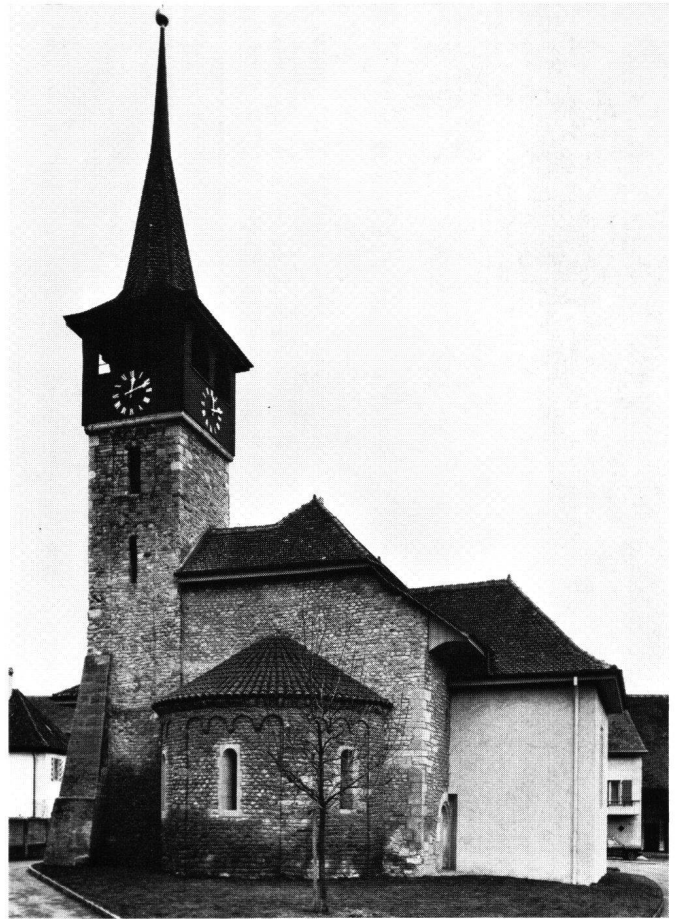


Fig. 23 L'église de Corcelles-près-Payerne. Son architecture correspond à celle de l'église romane de Tours

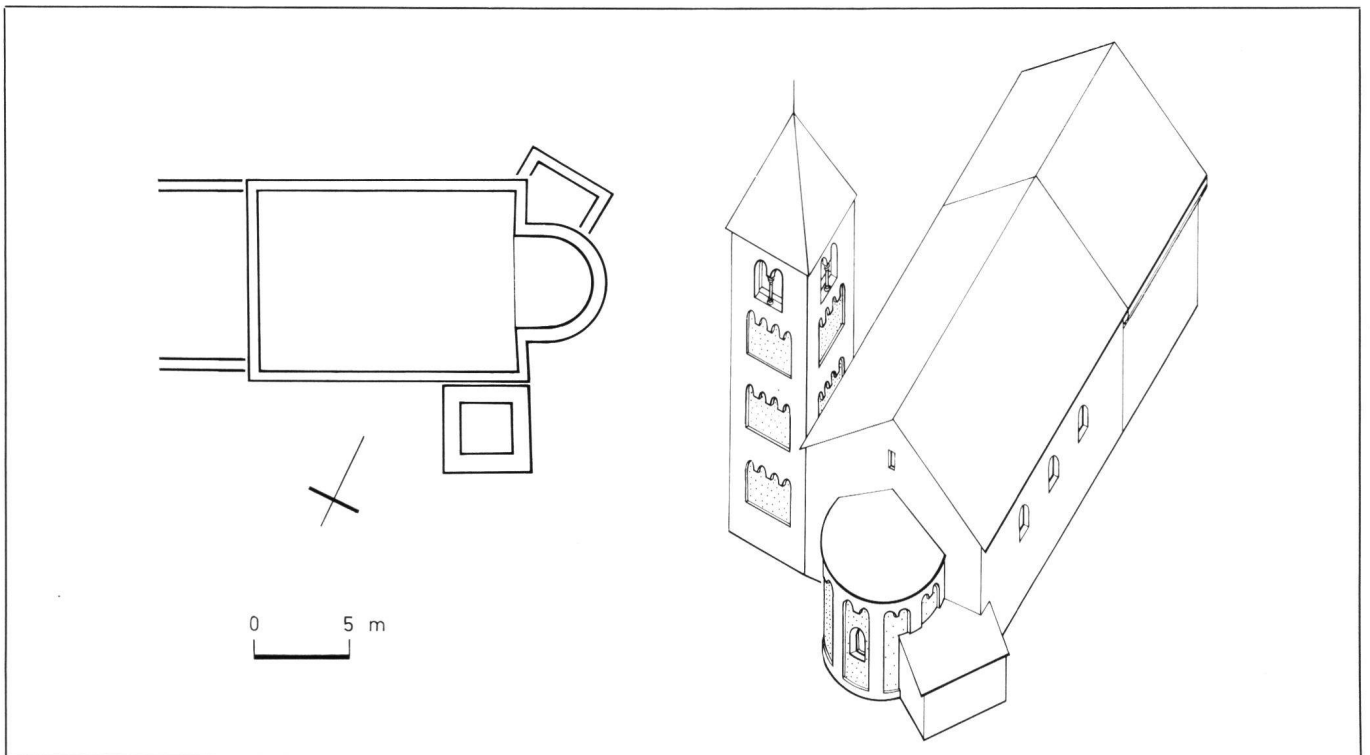


Fig. 24 Essais de reconstitution de l'église romane de Tours



Fig. 25 Dalle funéraire en pierre de Molière (grès coquillier)

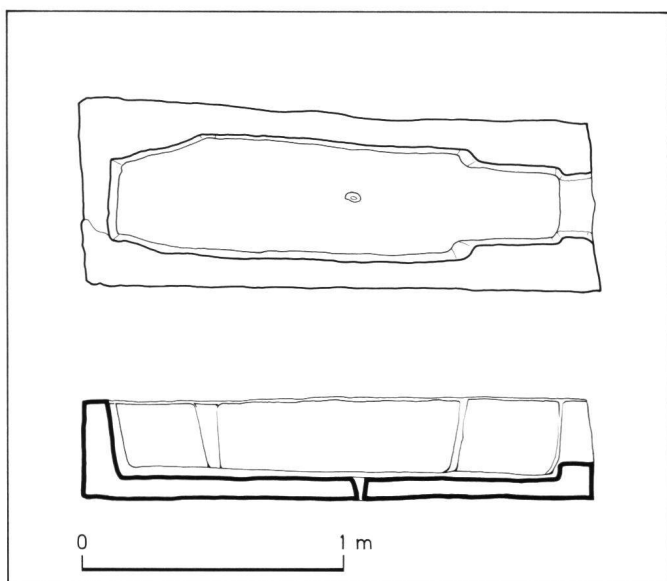


Fig. 26 Plan et coupe du sarcophage trouvé à l'extérieur de l'église primitive. Echelle 1:33 1/3

VI. LES SÉPULTURES

A l'intérieur de l'église actuelle, on a dégagé 33 sépultures réparties dans 27 tombes et un sarcophage. Seules quatre sépultures étaient pourvues de mobilier funéraire, datant des 17^e/18^e siècles. Une seule sépulture peut être datée avec précision grâce à l'inscription de la dalle funéraire

trouvée *in situ*. Toutes les autres remontent à une date indéterminée. Cependant, à part deux tombes de prêtres, fouillées très profondément et qui n'ont pas été dégagées par nos soins, il semble que toutes les sépultures soient antérieures à la construction de l'église actuelle. 16 sépultures dérangent les structures de la première église; elles ont donc été pratiquées dans l'église romane. Pour 13 autres sépultures, une datation antérieure au 12^e siècle (construction de l'église romane) n'est pas à exclure. Parmi celles-ci se trouvent les trois squelettes (dont un *in situ*) trouvés dans le sarcophage, à l'extérieur de la première église. Une tombe, entourée de pierres fichées dans la terre, a été dégagée à l'extérieur de la première église, contre le mur sud du transept; mesurant 1,20 × 0,20 m seulement, elle a été construite pour un enfant, mais aucun ossement n'y a été trouvé.

Les dalles funéraires (fig. 25)

Devant l'abside romane, des fragments de quatre dalles funéraires ont été dégagés; trois de ces dalles sont en molasse et une en grès coquillier de Molière.

Sur une des dalles en molasse on a pu déchiffrer l'inscription 16 . . (17^e siècle par conséquent).

Sur la dalle en Molière, on lit:

R D	P B
R A	30
O B I I T 21	M A R T
A N 1 7 3 7	

Le sarcophage

On a dégagé à l'extérieur de la première abside, longeant la partie nord de son tracé, un sarcophage en Molière, sans couvercle (fig. 26). Il était recouvert par le mur méridional de la sacristie du 15^e siècle. Ce sarcophage, de plan trapézoïdal (dimensions 1,95/0,65–0,72/0,40 m) est taillé assez grossièrement, bien qu'anthropomorphe à l'intérieur. Le fond du sarcophage est percé au centre d'un trou cône (ouverture de 2 cm seulement). Des ossements appartenant au moins à trois individus, dont un *in situ*, y étaient déposés. Sa situation à l'extérieur de l'église atteste l'importance très secondaire de cet objet. Sa confection, relativement grossière, incite à le dater de la fin du 1^{er} ou du début du 2^e millénaire de notre ère.

VII. LE MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE

A part 53 monnaies, le matériel archéologique recueilli dans la fouille est plutôt modeste: un fragment de pierre ollaire, quelques perles en verre et en os, des fragments de catelles de poêle, des tuiles. Certaines tombes contenaient des restes de chaussures et d'habits. Les débris de verre et les clous de cercueil étaient en quantité assez importante. Nous ne présentons ici que deux objets dignes de quelque intérêt.



Fig. 27 Os décoré du haut Moyen Age

Fragment d'os décoré (fig. 27)

Longueur 9,5 cm, largeur 1,9 cm, épaisseur 0,3 cm. Cette pièce est ornée d'une frise composée d'une rangée de deux cercles et autant de demi-cercles concentriques (diamètre 0,3, 0,7, 1,3 et 1,9 cm) dont les foyers, approximativement alignés, sont distants l'un de l'autre d'environ 1,0 cm. Les deux grands demi-cercles sont tracés alternativement de part et d'autre des petits cercles. La pièce est munie de trois rivets en fer. Elle était sans doute plaquée sur du cuir ou sur du bois, et date du haut Moyen Age.

Croix en bronze

Longueur 3,02 cm, largeur 1,55 cm, épaisseur 0,15 cm.

Cet objet de bronze est en forme de croix de Lorraine, percée en haut d'un petit trou. Sur la face principale, en relief très usé, le Crucifié, avec l'inscription :

CRI / STUS / STUS / STUS

L'inscription au revers, à côté des initiales de la vierge (MARIA) se lit : «SANTA LUCIA». Cette pièce faisait probablement partie d'un chapelet du 17^e siècle.

Conclusion

La restauration de la modeste église de Tours a provoqué la découverte archéologique d'un bâtiment religieux du haut Moyen Age d'un intérêt particulier.

Le type de cette église primitive de Tours, inconnu jusqu'alors, apporte un élément nouveau à la connaissance de l'architecture du premier christianisme de notre pays. Cet édifice servit de lieu de culte pendant environ six siècles, aussi longtemps que l'église romane qui l'a succédée.

Le site, occupé par les Romains, n'a probablement jamais été abandonné depuis.

L'église actuelle, magnifiquement restaurée, rappelle cette grande tradition.

NOTES

Abréviations

ACV	Archives cantonales vaudoises, Lausanne.
ASSPA	Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie.
BLONDEL	LOUIS BLONDEL, <i>Aperçu sur les édifices chrétiens dans la Suisse occidentale avant l'an mille</i> , dans: <i>Art du haut moyen âge</i> , Olten et Lausanne 1954, pp. 271–307.
Cart. ROTH	<i>Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne</i> , édité par CHARLES ROTH, <i>Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire de la Suisse romande</i> , 3 ^e série, tome III, Lausanne 1948.
SENNHAUSER	HANS RUDOLF SENNHAUSER, <i>L'Eglise primitive en Suisse et le haut moyen âge</i> , dans: <i>Archeologia</i> , n° 66, janvier 1974, pp. 18–33 et 66.
Vorrom.	FRIEDRICH OSWALD, LEO SCHÄFER, HANS RUDOLF SENNHAUSER, <i>Vorromanische Kirchenbauten</i> , Munich, 1966–1968–1971.

MICHEL BENZERATH, *Die Kirchenpatrone der alten Diözese Lausanne im Mittelalter*, dans: *Freiburger Geschichtsblätter* XX/1913, p. 44.

Pour le choix de Notre-Dame comme vocable de certaines églises, la cathédrale de Lausanne paraît avoir été déterminante. Il est frappant que les églises appartenant autrefois à l'évêque aient de préférence été consacrées à la Sainte Vierge. C'est le cas des paroissiales de Bercher, d'Ecuvillens, de Faoug, de Prez-vers-Noréaz, de Tours et de la chapelle de Montagny-les-Monts.

⁶ P. APPOLINAIRE DELLION, *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du Canton de Fribourg*, tome VII, Fribourg 1891, pp. 417–436.

⁷ Dans: *La visite des églises du diocèse de Lausanne, en 1416/17*, *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, 2^e série, tome XI, Lausanne 1921, pp. 177–179: «ordinatur... quod libri, vestimenta sollempnia et reliquia in uno loco deputando servantur, in quo sint due claves...»

⁸ *Archives de la Société d'Histoire du Canton de Fribourg*, tome I, Fribourg 1850, pp. 155–212, 251–330, 401–428.

Pp. 316–318: «Ecclesia b. M. de Tors
Sacristia pavetur seu foderatur postibus et fiat una competens trabatura desuper atque porta ejusdem claudatur secure, ita quod ibidem reponi possint vestimenta... Altare S. Marii in ipsa ecclesia fundatum, non consecratum neque dotatum.

Hem et similiter visiterunt domum presbiteralem, que valde indiget reparatione... debite reparetur, ita quod inhabitari possit.»

⁹ *Ibid.*, pp. 319:

«Altare beati Nicolai Confessoris
Altare beati Anthonii et Catharine
Altare S. Petri
Altare S. Georgii
Altare beati Anthonii»

¹ NICOLAS PUISSARD, *Fribourg* 1941.

² ACV: Ad 22. Ce volume contient un inventaire incomplet des archives du prieuré Saint-Maire de Lausanne, dressé après 1385 et 1399 sq.

³ *Helvetia Pontifica* (ed. A. BRACKMANN) = *Regesta Pontificum Romanorum*, cong. P. F. KEHR, *Germania Pontifica* vol. 2, pars. 2. Berlin 1927, pp. 177.

⁴ *Cart. ROTH*, p. 11, n° 15b: «In decanatu Adventicensi est... Tors.»

⁵ MICHEL BENZERATH, *Statistique des saints patrons des églises du diocèse de Lausanne au moyen-âge*, dans: *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, VI/1912, pp. 81–115 et 187–228.

- ¹⁰ P. APPOLINAIRE DELLION (voir note 6), tome VII, pp. 417–436.
- ¹¹ Voir note 6.
- ¹² F. KUENLIN, *Dictionnaire géographique... du canton de Fribourg*, tome II, Fribourg 1832, pp. 377–378.
- ¹³ L'acte de partage fut sanctionné le 2 juillet 1808 par le Petit Conseil du canton de Vaud.
- ¹⁴ ACV, GB 308a, plans de Corcelles, signés Tavel.
- ¹⁵ ACV, GB 308b, plans du territoire de Corcelles, signés Tavel.
- ¹⁶ Archives de l'Évêché de Lausanne, Genève et Fribourg; *Consecratio Ecclesiae et Altarium*, II, 21.
«*Notum facimus, et attestamus, quod anno millesimo septingentesimo octogesimo primo, die vero vigesima augusti, ad humiles viros honorabilis Parochiae loci Tours cum tribus altaribus, majus quidem in honorem B^{ae} Virginis Mariae in coelum assumptae, et Sti Hylarii alterum ex parte Evangelii in honorem B^{ae} Mariae sub titulo S^{smi} Rosarii et B^{ae} V. M. natae, tertium vero ex parte Epistolae in honorem Sti Antonii de Padua, ...*»
- ¹⁷ Voir note 15.
- ¹⁸ Plan cadastral de Montagny-les-Monts, levé en août 1861 par A. Pillonel, foglio 49, conservé au registre foncier d'Estavayer-le-Lac FR.
- ¹⁹ Nous tenons à remercier ici tous les promoteurs et donateurs des fouilles archéologiques, et plus particulièrement Mgr Pierre Mamie, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, Mgr Othmar Perler, professeur d'archéologie chrétienne à l'Université de Fribourg, M. le professeur Alfred A. Schmid, président de la Commission fédérale des monuments historiques et professeur de l'histoire de l'Art à l'Université de Fribourg, M. le professeur H. R. Sennhauser, professeur d'archéologie médiévale à l'Université de Zurich, M. Georges Guisolan, préfet de la Broye, la Délégation fribourgeoise de la Loterie Romande, Mlle Hanni Schwab, archéologue cantonale, Monsieur l'abbé Gabriel Rime, curé de Montagny, Monsieur Joseph Wicht, président de la Paroisse de Montagny-Tours, M. et Mme Ernest Jomini, responsables du Foyer Notre-Dame de Tours, et M. le chanoine Roger Caffisch, prêtre à Payerne.
- ²⁰ BLONDEL, p. 299, les appelle «sacristies latérales» et il pense qu'elles «sont des emprunts typiques de la *prothesis* et du *diakonicon* des plans orientaux».
HANS RUDOLF SENNHAUSER, *Die kirchliche Architektur der vor- und frühromanischen Zeit im Gebiete der heutigen Schweiz und des Fürstentums Liechtenstein*, thèse résumée, Bâle 1964. H. R. Sennhauser évoque les «pastophories» de l'Église orientale. En Occident, les «pastophories» sont connues en tant que *sacraria* ou *secretaria* (*Lexikon für Theologie und Kirche*, tome VII, Fribourg-en-Brigau 1935).
- ²¹ ALBERT NAEF, *Les phases constructives de l'église de Romainmôtier*, dans: *Indicateur d'antiquités suisses*, 2^e série 7, 1905–1906, pp. 210–230.
Vorrom., pp. 286–288.
- ²² L. Blondel, La chapelle Notre-Dame Sous-le-Bourg à St-Maurice d'Agaune, dans: *Vallesia*, 8, 1953, pp. 5 sq.
Vorrom., pp. 296–297.
- ²³ *Vorrom.*, pp. 318–319.
- ²⁴ *Vorrom.*, pp. 376–377.
- ²⁵ PAUL HOFER, *Fundplätze Bauplätze, Aufsätze zu Archäologie, Architektur und Städtebau*, Bâle et Stuttgart 1970, pp. 17–33.
- ²⁶ SENNHAUSER (voir note 20) parle de transept à la fin du haut Moyen Age seulement, pour l'architecture clunisienne.
- ²⁷ RUDOLF DEGEN, *Zu einem frühchristlichen Grab aus Avenches*, dans: *Helvetia Antiqua*, Festschrift Emil Vogt, Zürich 1966, pp. 253–270.
- ²⁸ MARIUS BESSON, *Les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion, Fribourg et Paris* 1906, pp. 136–209.
- ²⁹ *Vorrom.*, pp. 357–358.
- ³⁰ BLONDEL, pp. 290–293 et fig. 121.
Vorrom., pp. 54–55.
WERNER STÖCKLI, *Rapport sur les investigations archéologiques exécutées en 1973*, manuscrit déposé aux Archives des Monuments historiques du canton de Vaud.
- ³¹ *Vorrom.*, pp. 25–26.
- ³² WERNER STÖCKLI, *Recherches archéologiques dans l'église de Granges-près-Marnand*, dans: *Helvetia archaeologica*, 16, 4/1973, pp. 92–105.
- ³³ WERNER STÖCKLI, *Die Grabung auf dem alten Friedhof Laupersdorf*, dans: *Unsere Heimat im Wandel der Zeit*, tome I, Olten, s. d. (1968), pp. 25–37; *ASSPA*, 57, 1972/73, pp. 373–377; SENNHAUSER, pp. 28–29.
- ³⁴ Si notre datation s'avère juste, le problème de l'identité de l'église Notre-Dame de Tours avec celle construite par l'évêque Marius en 587 serait de nouveau mis en cause. Voir: OTHMAR PERLER, *L'Église de Notre-Dame de Tours*, dans: *Revue d'Histoire ecclésiastique suisse*, tome 69 (1975) III–IV, pp. 209–236.
Cart. ROTH, p. 12, n° 16d:
«... *idem servus Christi Marius episcopus in honore sancte Marie genitris Domini templum et villam Paterniacam in solo construxit proprio dedicavitque sub die VIII kalendas iulii indicione .V. episcopatus vero sui anno XIII regnante donno Gutrando rege*» ...
- ³⁵ *Vorrom.*, pp. 92–93.
- ³⁶ CHARLES BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève*, Genève 1977.
- ³⁷ *Vorrom.*, pp. 93 et 94.
- ³⁸ BLONDEL, pp. 279–280 et fig. 114.
Vorrom., p. 93.
- ³⁹ Voir note 31.
- ⁴⁰ Voir note 30.
- ⁴¹ MARCEL GRANDJEAN, *Les monuments d'Art et d'Histoire du canton de Vaud*, I, Bâle, 1965, pp. 258–259;
Vorrom., p. 71.
- ⁴² SENNHAUSER, p. 29.
- ⁴³ *Vorrom.*, p. 67.
- ⁴⁴ HANS RUDOLF SENNHAUSER, *Ausgrabungen in der Kirche Démo-ret VD*, dans: *Nos Monuments d'Art et d'Histoire*, XVI, 4, 1965, pp. 147–150; *ASSPA*, 56/1971, pp. 237–239.
- ⁴⁵ Voir note 32.
- ⁴⁶ A l'exception de Donatyre!
- ⁴⁷ Plan aux ACV; Notice sur les fouilles archéologiques: COLIN MARTIN, *Le trésor de Corcelles-près-Payerne*, dans: *Revue suisse de Numismatique*, XLVIII, Berne, 1969, pp. 5–12.
- ⁴⁸ Voir note 32.
- ⁴⁹ Voir note 44.
- ⁵⁰ Voir note 2.
- ⁵¹ Voir note 7.
- ⁵² Voir note 8.
- ⁵³ Voir note 11.
- ⁵⁴ ACV, GB 308b.

PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

La documentation graphique pour cet article a été conçue par Franz Wadsack et dessinée par Jean-Paul Pfefflerlé, Jachen

Sarott et Franz Wadsack. Toutes les photos ont été réalisées par Daniel et Suzanne Fibbi-Aeppli.